



Rapport sur la situation de la **RÉGION BASSE-NORMANDIE** en matière de développement durable

2012-2013

ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'AGENDA 21 RÉGIONAL



www.region-basse-normandie.fr



EDITO

Depuis 2004, la Région Basse-Normandie a prouvé son engagement en faisant du développement durable l'une des priorités de sa stratégie globale. Elle a adopté en 2008, un Agenda 21 regroupant plus de 100 actions concrètes en faveur d'un développement durable. A travers ce message fort, symbolisé par le nombre important d'actions, la Région a voulu non seulement s'impliquer dans l'ensemble de ses interventions et compétences mais aussi rassembler, sensibiliser et impliquer la majeure partie des forces vives du territoire (collectivités locales, entreprises, associations, établissements d'éducation, organismes de formation...) pour qu'eux aussi s'engagent en faveur du développement durable.

5 ans après l'adoption de son premier Agenda 21, l'action de la Région ne faiblit pas. Grâce à un suivi annuel de ses différentes actions, elle a pu dresser des bilans bénéfiques à l'amélioration de son action quotidienne comme à l'orientation de sa vision sur le long terme.

En 2012, nous avons souhaité aller plus loin dans notre démarche et faire évoluer notre plan d'actions. Un nouveau Agenda 21 2013-2020 a donc été adopté en septembre dernier, dont le principe consiste à concentrer l'effort sur un nombre limité d'actions d'amélioration, concernant des champs prioritaires présentant une vraie marge de progression possible. Ce plan d'actions concerne ainsi l'amélioration des principes et méthodes d'intervention de la collectivité et l'amélioration des politiques régionales sur deux thèmes prioritaires pour les prochaines années : la transition vers un nouveau modèle de développement économique et la transition énergétique.

Notre volonté reste toujours d'associer l'ensemble des acteurs du territoire à notre démarche, pour faire en sorte que nous avançons ensemble vers un développement soutenable de notre territoire.

Laurent BEAUVAIS

Président de la Région Basse-Normandie





SOMMAIRE

HUIT TÊTES DE RÉSEAUX BAS-NORMANDES D'ACTEURS EN DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	P.4
> Espace régional de concertation pour l'éducation à l'environnement et au développement durable de Basse-Normandie (ERC EEDD BN)	P.7
> Association régionale pour la construction environnementale en normandie : ARCENE	P. 9
> Réseau des structures d'éducation et de formation en démarche de développement durable (E3D).	P. 10
> CLUB NEDD : normandie entreprises développement durable	P. 12
> Institut régional du développement durable de Basse-Normandie (IRD2)	P. 17
> Collectif de soutien et de mutualisation d'organisations solidaires et eco-responsables : COSMOSE	P. 19
> Réseau énergie climat bas-normand	P. 20
ÉTAT D'AVANCEMENT DU PLAN D' ACTIONS DE L'AGENDA 21 RÉGIONAL	P.22
Axe I / Construire un monde solidaire au service des générations futures	P.24
Axe II / Rétablir les grands équilibres environnementaux et sociaux des territoires	P. 29
Axe III / Accompagner tous ceux qui s'engagent	P.35
Axe IV / - Faire de la Région une collectivité performante et eco-responsable - Indicateurs d'éco-responsabilité	P. 41 P. 46
Axe V / Informer, former, être à l'écoute	P. 52
CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES	P.58

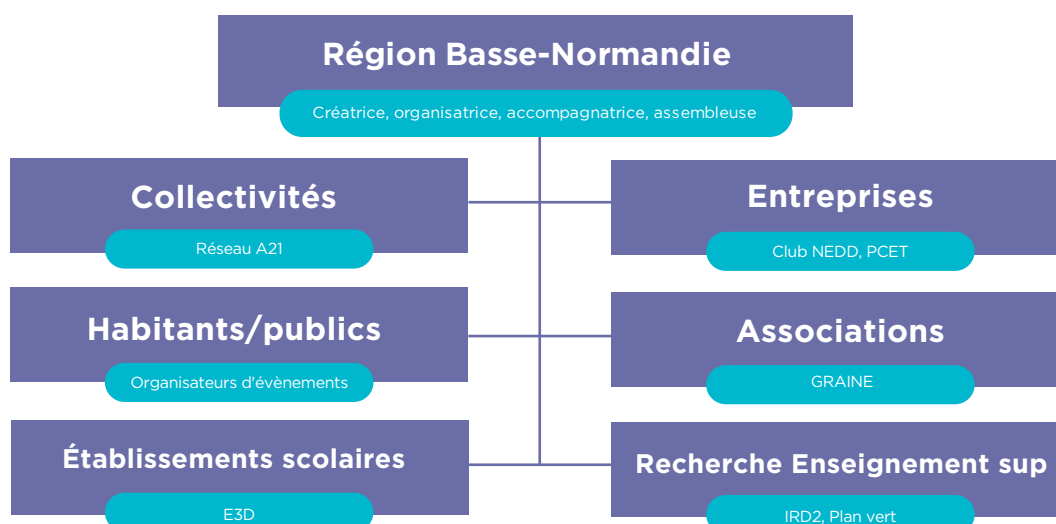
Huit têtes de réseaux bas-normandes d'acteurs en démarche de développement durable

Collectivités, entreprises ou associations, la Région a souhaité, depuis 2004, que l'ensemble des acteurs bas-normands puissent s'impliquer en faveur du développement durable, en leur proposant des outils logistiques, des soutiens techniques ou des aides financières. Un des rôles majeurs de la Région en matière de développement durable a été d'accompagner l'émergence et d'assurer le soutien continu à l'action des structures qui accompagnent ces acteurs du territoire dans leur engagement. Cette volonté a entraîné des organisations en réseaux divers, couvrant une variété de cibles, mais tous ralliés sous la même bannière du développement durable en Basse-Normandie.

Par réseau, on entend un ensemble de personnes, d'associations, d'établissements, d'organismes ou d'entités sociales qui ont le même objectif et qui sont en relation pour agir ensemble. En s'associant, elles peuvent par des échanges d'informations et d'expériences se renforcer mutuellement et progresser plus rapidement vers le but voulu. En soutenant des organismes qui structurent et organisent ces réseaux, dénommés « têtes de réseaux », la Région a ainsi permis de multiplier les synergies sur son territoire et de relayer ses propres actions.

Dans le cadre de ce rapport, la Région a souhaité faire connaître et valoriser ces têtes de réseaux actives en Basse-Normandie. Les fiches des pages suivantes, réalisées avec leur participation, permettent une présentation synthétique de leur démarche, de leurs objectifs, de leurs activités, des chiffres clés de l'année 2012/2013, ainsi que des perspectives quant à leurs projets à venir.

En mettant en relation au travers de ces réseaux les forces vives qui composent la Basse-Normandie, la Région contribue pleinement à la valorisation et au renforcement du développement durable sur son territoire. Mais son action ne se cantonne pas à susciter ces interactions. La Région s'efforce désormais de tenir un rôle de chef d'orchestre pour coordonner les actions de ces différentes familles d'acteurs, favoriser les échanges entre elles et les rassembler sur des actions communes en matière de développement durable. Grâce à l'émergence de cet « écosystème » fait de passerelles et d'interdépendances, la Région et ces têtes de réseaux assurent une véritable émulation collective, valeur ajoutée pour la vitalité de la Basse-Normandie et sa transition vers un développement durable.



Huit têtes de réseaux bas-normandes d'acteurs en démarche de développement durable



RESEAU REGIONAL « AGENDA 21 »

OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

- > Promotion des démarches territoriales de développement durable (DD) de type « Agenda 21 » en Basse-Normandie,
- > Emergence et professionnalisation d'un réseau de référents en charge de ces projets dans les collectivités, les territoires de projet (Pays, Parcs naturels régionaux), et services de l'Etat concernés.

L'animation de ce réseau régional, initié à l'automne 2008 sous l'égide du comité régional agenda 21, a généré une dynamique de réseau et s'est traduit par un certain nombre d'actions de sensibilisation et de professionnalisation (cf. ci-après).

COMPOSITION / STATUT :

1. Animation du réseau régional :

- > Maîtrise d'ouvrage : DREAL, programme d'actions défini avec la Région et l'ADEME,
- > Maîtrise d'œuvre : SECCADD/ Mission DD (Gilles Foucher),
- > Prestataire : Cabinet-Conseil choisi après appel d'offres par la DREAL,
- > Financement : DREAL.

2. Composition du réseau :

- > Elus et techniciens de collectivités,
- > Chargés de mission des Parcs naturels régionaux, Pays, Chambres consulaires,
- > Référents DD des services régionaux de l'État (DREAL, DRJSCS, ...) et départementaux (DDT, DDTM).

DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS (Depuis novembre 2008) :

Sensibilisation - Professionnalisation

- > Sessions de formation : 8 (= 13 journées),
- > Sessions d'appui méthodologique : 5 (= 8 journées),
- > Professionnalisation des services territoriaux de l'Etat : 3 sessions (= 7,5 journées),
- > Forum régional : 1 (= 1 journée),
- > Rencontres sur sites « agenda 21 » : 3 (= 3 journées),
- > Rencontre inter-réseaux DD : 1 (= 0,5 journée),
- > Représentant au total 33 journées et 628 équivalents-journées participants.

Outils pédagogiques régionaux

- > 4 DVD thématiques sur site

Huit têtes de réseaux bas-normandes d'acteurs en démarche de développement durable

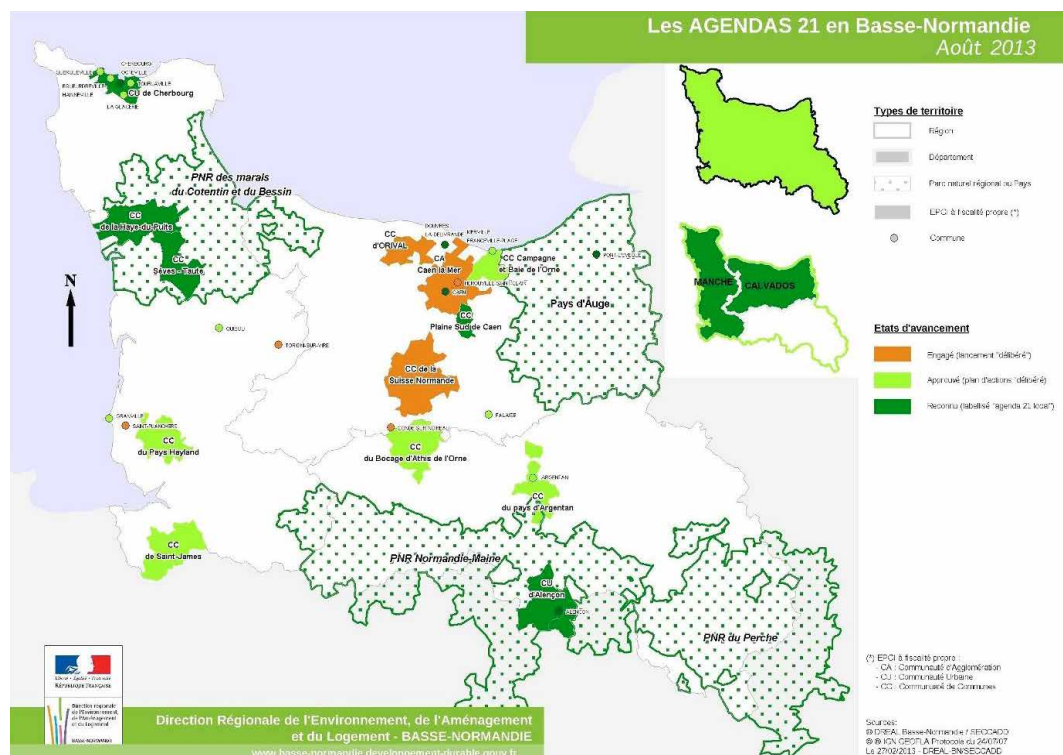
QUELQUES GRANDS CHIFFRES / AVANCÉES OU ÉVÉNEMENTS POUR 2012-2013 :

- > Session de formation des 22 novembre et 11 décembre 2012 sur le thème « Articulation des démarches territoriales de DD » : 15 participants + 6 intervenants-témoins régionaux,
- > Première rencontre inter-réseaux régionaux DD (Agenda 21, PCET, Cit'Ergie) le 22 mai 2013 pour contribution commune au débat régional sur la transition énergétique : 26 participants,
- > Rencontre sur site « Agenda 21 » à Douvres la Délivrande le 20 juin 2013 : 34 participants,
- > Reconnaissance ministérielle des 5 collectivités bas-normandes candidates en 2012 : CDC de La Haye du Puits et Sèves-Taute, Villes de Cherbourg-Octeville et de Caen, Conseil général du Calvados.

PERSPECTIVES > 2013:

Définition de la nouvelle mission d'appui DREAL aux démarches territoriales de DD (Agenda 21 et autres), avec comme objectifs :

- > la sensibilisation des élus en vue de l'engagement de nouveaux territoires dans des démarches de DD,
- > l'assistance et l'accompagnement des référents de ces territoires,
- > l'élargissement du réseau actuel et le développement de la dynamique régionale «inter-réseaux» DD.



PILOTE / CONTACTS, LIENS :

Gilles Foucher, DREAL

Mission développement durable

Tél : 02 50 01 84 61

Mail : gilles.foucher@developpement-durable.gov.fr

Huit têtes de réseaux bas-normandes d'acteurs en démarche de développement durable



ESPACE RÉGIONAL DE CONCERTATION POUR L'ÉDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE BASSE-NORMANDIE (ERC EEDD BN)



OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

- Permettre l'échange, le partage, la circulation d'informations et la concertation entre les acteurs,
- Être un espace force de propositions en participant à la construction et à la définition collective d'une stratégie régionale de l'EEDD,
- Promouvoir et développer l'EEDD en lui donnant de la lisibilité, de la reconnaissance, en démontrant son efficacité,
- Créer du lien entre les politiques locales, nationales, européennes et internationales pour l'EEDD et les territoires.

COMPOSITION / STATUT :

L'ERC n'est pas une organisation juridiquement définie. Ses membres se retrouvent autour de la signature d'une charte. Depuis sa création l'ERC est ouvert aux 5 sphères d'acteurs : collectivités; services de l'État et institutions ; entreprises ; associations et syndicats. L'ERC compte, en 2013, 22 membres qui se réunissent deux fois par an en plénière. Entre temps, un groupe de coordination, composé de 3 représentants par sphère, se réunit autant de fois que nécessaire pour avancer sur les projets déterminés en plénière (suivi des Assises territoriales, organisation des journées de réflexion, proposition de règle de fonctionnement...). L'animation est déléguée au GRAINE Basse-Normandie via un financement annuel de l'Ademe et de la Région Basse-Normandie.

DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS :

L'Espace Régional de Concertation a émergé suite aux 2^{es} Assises nationales de l'EEDD, organisées en octobre 2009 à Caen, Basse-Normandie. Il a donc vu le jour officiellement le 17 novembre 2010. Après une phase d'interconnaissance pendant les deux premières années, visant à faciliter l'émergence de partenariats entre membres, l'ERC s'empare aujourd'hui de projets propres. Ainsi, en 2012, l'ERC bas-normand a organisé les Assises territoriales, en vue des 3^{es} Assises nationales. La mise en œuvre fut déléguée à la structure animatrice de l'ERC (le GRAINE Basse-Normandie) mais le portage « politique » le fut par l'ERC.

QUELQUES GRANDS CHIFFRES / AVANCÉES OU ÉVÉNEMENTS POUR 2012-2013 :

- Organisation des Assises territoriales de l'EEDD avec plus d'une centaine de participants dans 7 assises locales et une synthèse régionale,
- Lancement de l'annuaire bas-normand des acteurs et des ressources en EEDD, en ligne sur le site du GRAINE Basse-Normandie,
- Positionnement collectif vis à vis des attentes de la table-ronde EEDD de la Conférence environnementale de septembre 2013, remonté à l'Espace National de Concertation.

PERSPECTIVES > 2013 :

Huit têtes de réseaux bas-normandes d'acteurs en démarche de développement durable

Organisation de journées de formation-action sur des problématiques rencontrées par les acteurs régionaux. La synthèse de ces journées permettra à l'ERC d'élaborer un plan d'actions en faveur de l'EEDD en Basse-Normandie. Ce dernier pourra être complété par d'autres thématiques en réserve pour les années à venir.

3 journées de Formation-action :

- Novembre 2013 - l'évaluation en EEDD,
- Février 2014 - les freins des citoyens au changement de comportement,
- Septembre 2014 - la mobilisation des élus.

Travail sur le fonctionnement de l'ERC, notamment les modalités d'intégration de nouveaux membres.

PILOTE / CONTACTS, LIENS :

Animatrice de l'ERC : Anne Planchot-Kermorvant

Mail : a.planchotk@graine-basse-normandie.net

Internet : <http://www.assises-eedd.org/BN>

Liste des 22 membres de l'ERC EEDD de Basse-Normandie

ADEME Basse-Normandie / GRAPE Basse-Normandie / AFIP Normandie / Groupe La Poste Basse-Normandie / Agence de l'Eau Seine-Normandie / Inter Bio Normandie / AQM Basse-Normandie / IREPS Basse-Normandie / ARPE Basse-Normandie / Les Petits Débrouillards Normandie / Ligue de l'enseignement Basse-Normandie / Région Basse-Normandie / Ville de Caen / CREPAN / PNR des Marais du Cotentin et du Bessin / CRESS Basse-Normandie / PNR Normandie Maine / DREAL Basse-Normandie / Rectorat de l'académie de Caen / DRJSCS Basse-Normandie / Union Régionale des CPIE / GRAINE Basse-Normandie

Carte de localisation des Assises territoriales bas-normandes de l'EEDD



Source : GRAINE de Basse-Normandie

Calvados

Mondeville - 15 mai 2012 - *57 participants*

Manche

St-Lô - 27 novembre 2012

28 participants

St Hilaire du Harcouët - 12 février 2013

35 participants

Orne

L'Aigle - 25 octobre et 9 novembre 2012

7 participants

Nocé - 9 novembre 2013

5 participants

Mortagne-au-Perche - 9 novembre 2013

4 participants

Synthèse régionale

Caen - 13 décembre 2012

45 participants

Huit têtes de réseaux bas-normandes d'acteurs en démarche de développement durable



ASSOCIATION REGIONALE POUR LA CONSTRUCTION ENVIRONNEMENTALE EN NORMANDIE : ARCENE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

- > Développer la qualité environnementale des constructions neuves et existantes en Basse-Normandie,
- > Enrichir et diffuser les bonnes pratiques,
- > Développer et promouvoir les compétences régionales,
- > Développer et promouvoir des filières locales de production d'éco-matériaux,
- > Animer un centre de ressources Qualité Environnementale du Bâti.

COMPOSITION / STATUT :

L'association regroupe l'ensemble des acteurs de la construction ; maîtres d'ouvrages, acteurs institutionnels, représentants de l'Etat, des collectivités locales et établissements publics, maîtres d'œuvre, architectes, assistants à maîtrise d'ouvrage, entreprises et artisans du bâtiment, établissements de recherche et de formation, et d'autres partenaires de l'acte de construire.

DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS :

- > Mobiliser, mettre en synergie les différents acteurs de la construction,
- > Accompagner et participer à l'animation des dynamiques locales en matière de qualité environnementale,
- > Effectuer des missions d'étude et de conseil en rapport avec son objet,
- > Identifier les besoins des acteurs de l'acte de construire,
- > Organiser et assurer des actions de sensibilisation, d'information et de formation de l'ensemble des acteurs de la construction,
- > Recenser, évaluer et faire la promotion des opérations exemplaires en matière de qualité environnementale afin d'inciter par l'exemple.

QUELQUES GRANDS CHIFFRES / AVANCÉES OU ÉVÉNEMENTS POUR 2012-2013 :

Chiffres clés

- > Contacts actifs : 1675 personnes,
- > Contacts passifs : 39 800 contacts sur une population de plus de 8 000 personnes,
- > 8865 visites sur le site arcene.fr

Événement marquant

- > **Rencontres Bâtiments d'Avenir** le 23 janvier 2013 à Caen (540 présents, plus de 1000 rediffusions).

PERSPECTIVES > 2013:

- > Lancement du Plan Bâtiment Durable Régional,
- > Travaux sur la rénovation énergétique,
- > Travaux et outils pour la montée en compétences des professionnels.

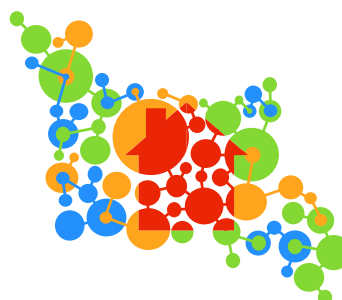
PILOTE + CONTACTS, LIENS :

Pierre EVRARD

Tél : **02 31 38 75 19**

Mail : contact@arcene.fr

Site internet : www.arcene.fr



ARCENE

Association Régionale pour la
Construction Environnementale en NormandiE

Huit têtes de réseaux bas-normandes d'acteurs en démarche de développement durable



RÉSEAU DES STRUCTURES D'ÉDUCATION ET DE FORMATION EN DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (E3D)

OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

- > Éduquer au Développement Durable (DD) les apprenants des lycées, CFA, Organismes de Formation (OF), la communauté éducative et les acteurs de la formation,
- > Accompagner les structures pour qu'elles mettent en place des démarches de développement durable tant dans la pédagogie que dans le fonctionnement des structures,
- > Mettre en réseau les structures engagées : échanger sur leurs expériences, progresser, améliorer.

COMPOSITION / STATUT :

- > Ensemble des structures d'éducation et de formation en démarche de DD (20 lycées, 10 OF, 2 CFA),
- > Groupement Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (GRAINE) de Basse-Normandie et son réseau d'accompagnateurs,
- > Région Basse-Normandie,
- > Partenaires des structures d'éducation et de formation : Rectorat de l'académie de Caen, DRAAF, Direction Régionale de Pôle Emploi, ERREFOM, DIRECCTE, etc.

DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS :

Ce réseau permet l'accompagnement des structures d'éducation et de formation qui souhaitent engager une démarche de développement durable par la mise à disposition d'un accompagnateur chargé d'outiller et d'assister méthodologiquement la structure dans sa démarche. Les accompagnateurs sont coordonnés par le GRAINE de Basse-Normandie. En fonction des besoins de la structure (pilotage de la démarche, mobilisation de la communauté éducative, réalisation du diagnostic, communication interne/externe, etc.), l'accompagnateur mobilise ses ressources et compétences spécifiques pour aider au mieux la structure. L'accompagnement se traduit par 9 jours maximum d'intervention dans la structure.

Un réseau se forme à travers un temps d'échange entre les participants deux fois par an. Ceci permet de créer les conditions d'une animation régionale inter-réseau et une mutualisation des expériences et des outils entre les différentes voies de formation.

Huit têtes de réseaux bas-normandes d'acteurs en démarche de développement durable

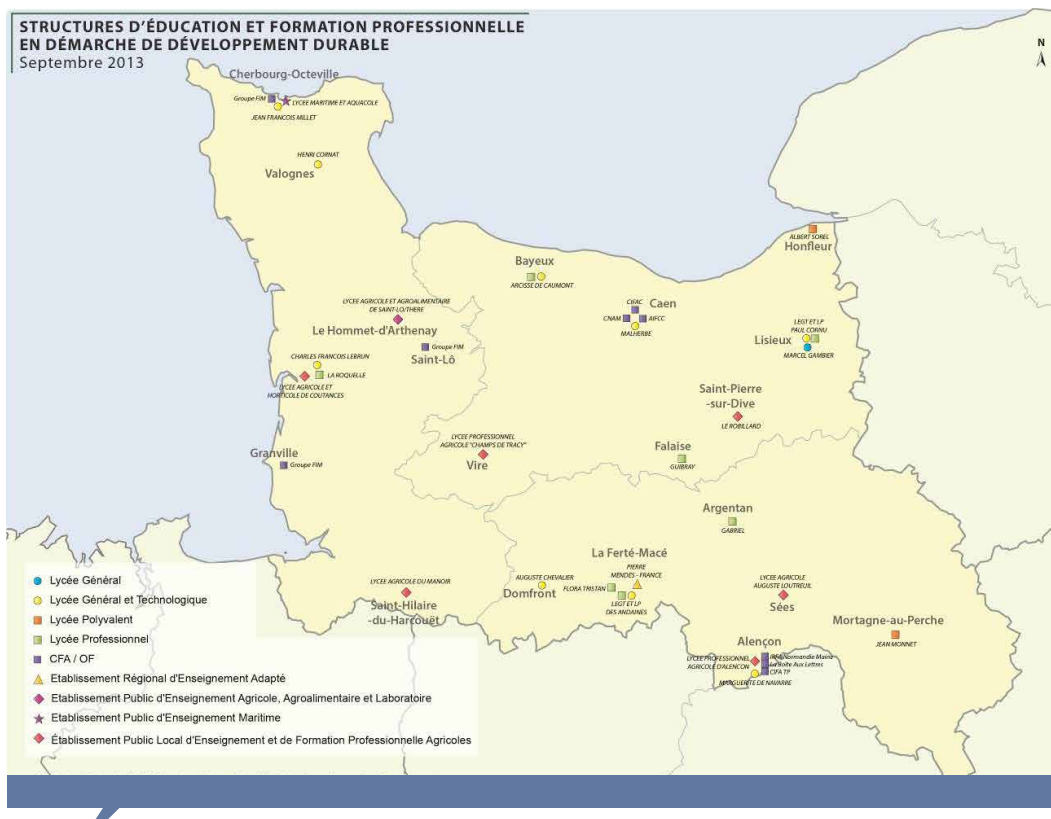
QUELQUES GRANDS CHIFFRES / AVANCÉES OU ÉVÉNEMENTS POUR 2012-2013 :

Adoption du dispositif d'accompagnement en février 2012

PERSPECTIVES > 2013 :

Reconnaître officiellement les structures engagées dans des démarches de développement durable (à travers un visuel) qui leur permettra de communiquer et de valoriser leur démarche.

Démultiplier le nombre de structures engagées.



PILOTE / CONTACTS, LIENS :

GRAINE de Basse-Normandie

Anne Planchot Kermorvant

Tél : **02 31 95 30 64**

Mail : a.planchotk@graine-basse-normandie.net

Site Internet : <http://www.graine-basse-normandie.net/>

Région Basse-Normandie

Nadine TOURNAILLE

Tél : **02 31 06 95 81**

Mail : n.tournaille@crbn.fr

Huit têtes de réseaux bas-normandes d'acteurs en démarche de développement durable



CLUB NEDD : NORMANDIE ENTREPRISES DÉVELOPPEMENT DURABLE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

Le Club Normandie Entreprises – Développement Durable communément appelé Club NEDD, a été créé à la demande et à l'initiative des entreprises pionnières des cercles bas-normands du développement durable, pour prolonger et amplifier cette dynamique. Il contribue à promouvoir le développement durable, à ancrer les bonnes pratiques de la responsabilité sociétale dans les entreprises et à mettre en valeur celles qui les placent au cœur de leurs politiques.

Constitué au départ de PME, des cercles AQM/AFNOR et ANEA/IRQUA Normandie, le club a pour objectif d'intégrer de nouvelles entreprises soucieuses de développer des pratiques responsables en termes économique, social et sociétal, et environnemental, et de les accompagner pour attester de la réalité de leur engagement mais aussi de leur progression en matière de développement durable.

COMPOSITION / STATUT :

Le Club n'a pas d'existence juridique en tant que tel mais est rattaché directement à l'AQM. Les membres du Club sont des organisations bas-normandes qui produisent et commercialisent des biens et des services, contribuent à la dynamique du tissu économique régional. Ils sont regroupés selon 3 collèges : les PME/TPE engagées dans une démarche de développement durable, les grands donneurs d'ordre, les partenaires.

DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS :

- > Échanges d'informations, de pratiques, d'expériences entre les entreprises,
- > Mise à disposition de fiches pratiques, outils, méthodes,
- > Connaissance des parties prenantes, dialogue et travail conjoint pour une meilleure prise en compte du développement durable dans leurs relations avec les entreprises,
- > Mise en valeur de l'engagement de ses membres,
- > Contribution à la réalisation d'actions solidaires,
- > Mise en valeur du dynamisme régional par la reconnaissance de la performance des entreprises.

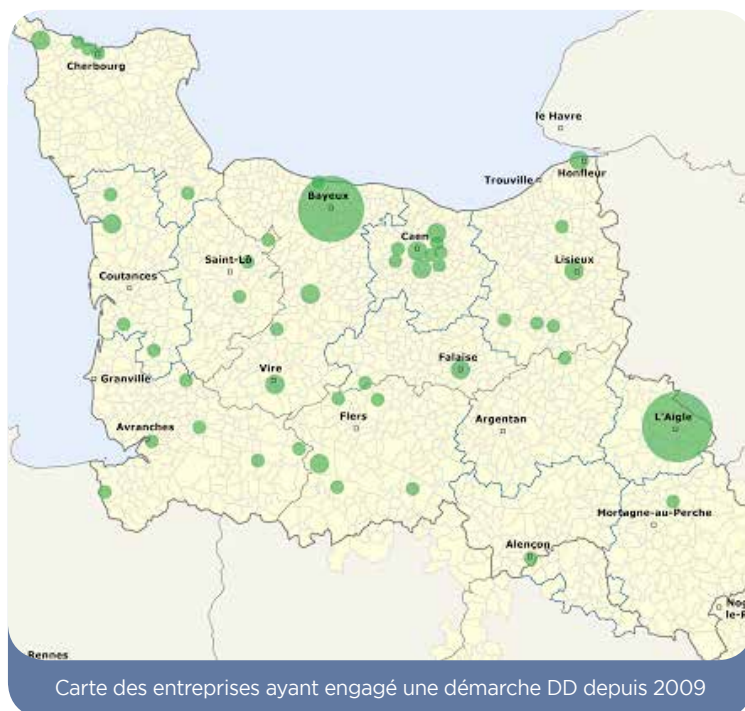


Huit têtes de réseaux bas-normandes d'acteurs en démarche de développement durable



QUELQUES GRANDS CHIFFRES / AVANCÉES OU ÉVÉNEMENTS POUR 2012-2013 :

Plus de cent entreprises bas-normandes se sont engagées activement dans une démarche permanente de développement durable et contribuent à faire de la Basse-Normandie une des régions françaises les plus dynamiques dans ce domaine.



PERSPECTIVES > 2013:

- > Accroissement des adhérents,
- > Partenariat avec les filières et pôles,
- > Poursuite des ateliers DD,
- > Labellisation RSE des entreprises ayant acquis un niveau de maturité suffisant en matière de DD et action de promotion pour une reconnaissance nationale de l'outil développé par l'AQM : le RSD².

PILOTE / CONTACTS, LIENS :

PRESIDENT DE L'AQM :

Stéphane BOUYEURE

Tél : **02 31 95 00 11**

Plus d'infos : <http://www.aqm-bn.asso.fr/>

Huit têtes de réseaux bas-normandes d'acteurs en démarche de développement durable



EXEMPLE D'ACTEUR ENGAGÉ EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

À LA RENCONTRE DE L'IMPRIMERIE MARIE, MEMBRE DU CLUB NEDD

La ville d'Honfleur, située au nord du Calvados, est surtout connue pour son vieux port pittoresque et la beauté de ses paysages. Ce qui est moins connu, c'est la présence d'une entreprise à la pointe de l'innovation : il s'agit de l'Imprimerie MARIE. Cette entreprise, spécialisée dans l'impression de supports papiers à destination de tous types de marchés, se distingue depuis déjà plusieurs années par son excellente conduite au regard des finalités du développement durable et des principes de la responsabilité sociétale. Appartenant au réseau du Club NEDD, la Région a donc décidé d'aller à la rencontre de cette société et son dirigeant Xavier Rozé, dans le but de valoriser un peu plus ses bonnes pratiques encore trop méconnues. Vous allez donc découvrir cette société créée il y a près de 50 ans, où tradition et modernisme font bon ménage.



A notre arrivée, nous devinons le nouveau bâtiment de l'entreprise grâce ses couleurs verdoyantes qui semblent déjà annonciatrices des valeurs qu'elle véhicule.



En effet, depuis août 2012, l'Imprimerie MARIE siège dans un bâtiment répondant aux critères de la réglementation dite RT 2012, le premier dans la région normande. Cet établissement s'inscrit dans le projet du Grenelle de l'Environnement qui veut que chaque bâtiment neuf construit soit basse consommation, utilisant des services et matériaux respectueux de l'homme, de l'environnement et économe en énergie. Structure en bois, façade des bureaux en bardage de bois composite à base de fibres naturelles cellulosiques, isolation thermique bioclimatique, chauffage assuré par un poêle à granulés de bois, plafond micro-alvéolé pour diminuer les nuisances sonores, etc. Tout semble avoir été parfaitement pensé et optimisé pour obtenir un bâtiment performant en termes de consommation d'énergie et de conditions de travail. Une centrale d'air a également été installée dans le but de sortir tous les compresseurs de chaque machine pour diminuer un peu plus le bruit.

Interrogé sur les principales difficultés que peuvent entraîner la conduite d'une politique de développement durable et l'engagement de tels investissements, M. Rozé est catégorique : « *la principale contrainte serait a priori d'ordre économique. On nous dit que le développement durable coûte cher. Or, il n'en est rien. J'ai pu faire construire un bâtiment RT 2012 moins cher qu'un bâtiment traditionnel en trouvant des solutions pour optimiser mes coûts grâce à un constructeur qui connaissait très bien son métier et qui a su faire des propositions architecturales et techniques intelligentes, performantes et efficaces* ». Pour le chef d'entreprise, la réussite économique et la protection de l'environnement, loin de s'opposer, sont indissociables et se complètent.

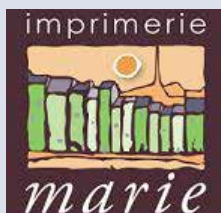


Huit têtes de réseaux bas-normandes d'acteurs en démarche de développement durable



L'autre difficulté viendrait davantage, selon lui, de la méconnaissance des entrepreneurs concernant les réglementations en vigueur. Sur ce point, l'imprimerie MARIE présente un bilan impressionnant en termes de reconnaissance et de respect des normes. « *L'entreprise est engagée dans le développement durable depuis une dizaine d'années déjà. Elle place l'avenir de la planète au cœur de ses préoccupations* » poursuit-il. En 2001, la société a en effet été la première imprimerie en France à recevoir la certification ISO 9001-2000 qui définit les exigences concernant l'organisation d'un système de gestion de la qualité.

En 2006, elle obtient le label Imprim'Vert décerné aux imprimeries respectueuses de l'environnement. Elle le doit à sa prise en compte, quasi parfaite, de ses déchets. En effet, elle est à l'origine, en partenariat avec la société Kodak, du développement d'une nouvelle technologie consistant à utiliser des plaques sans développement, supprimant ainsi tout produit chimique. Elle a été la première imprimerie d'Europe à exploiter ce système qui est aujourd'hui utilisé par plus de la moitié des imprimeries françaises. Papiers, pots d'encres, eau de mouillage à base d'alcool ou chiffons souillés : tous ces produits sont triés puis traités par des sociétés habilitées et font l'objet d'une traçabilité totale jusqu'à leur recyclage ou leur destruction. Enfin, la mise en place de bacs de rétention protecteurs est venue compléter cette gestion des déchets.



Deux ans plus tard, elle obtient la certification PEFC symbolisant la bonne gestion des forêts dans le monde pour garantir leur prospérité. Les garanties apportées par cette dernière conditionnent l'attribution de certains marchés et permettent à l'imprimerie de se différencier sur son offre. Elle s'applique en effet à placer l'impératif écologique comme point de départ de sa politique d'achats. En utilisant des papiers certifiés ou recyclés, des encres végétales, elle démontre sa volonté de diminuer son impact environnemental.

Enfin, depuis 2010, l'Imprimerie Marie s'engage dans l'opération collective de Développement Durable Régional, pilotée par l'Association Qualité Management (AQM), et soutenue par la Région Basse-Normandie et l'Etat, par l'intermédiaire de la DIRET (Direction de l'Innovation, de la Recherche, de l'Économie et du Tourisme). L'Imprimerie Marie met en œuvre cette démarche dans le respect des sept principes de la norme internationale ISO 26 000 qui est la première norme internationale sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). En quatre points, cette norme impose aux entreprises un comportement transparent et éthique qui :

- contribue au développement durable y compris à la santé des personnes et au bien-être de la société,
- prend en compte les attentes des parties prenantes,
- respecte les lois en vigueur et est compatible avec les normes internationales,
- est intégré dans l'ensemble de l'organisation et mis en œuvre dans ses relations.



Huit têtes de réseaux bas-normandes d'acteurs en démarche de développement durable

La RSE est donc la déclinaison pour l'entreprise des concepts de développement durable, qui intègrent les trois piliers environnementaux, sociaux et économiques.

L'imprimerie a donc pu bénéficier de l'accompagnement de la Région pour progresser dans cette voie. « Nous avons évalué notre performance à travers l'outil RSD2 développé par l'AQM qui nous a permis d'atteindre le niveau 2 de l'ISO 26000. Ce gros travail de réflexion sur l'ADN de l'entreprise nous a permis de dégager un plan d'actions pour les avancements futurs de l'Imprimerie. *« C'est un véritable atout pour comprendre et se projeter vers l'avenir »* nous confirme le chef d'entreprise.

En outre, il affirme avoir déjà une connaissance assez fine du développement durable et a pour ambition d'atteindre une réduction de 20% des gaz à effet de serre. Grâce à l'outil Bilan Carbone, il a déjà pu constater que sa nouvelle structure lui permet de réaliser 20 % d'économies sur sa facture énergétique. L'entreprise a d'ailleurs adhéré, en 2011, à l'opération « Objectif Carbone - 20% » dans le cadre du programme Défi'NeRgie lancé par la Région, le réseau CCI et l'ADEME. »

« Ici règne la bonne ambiance. Je fais extrêmement attention à l'aspect social ». En effet, le personnel est ici très bien traité. Table ergonomique, retourneur de pile de papier, lève bobine, lève charge, les conditions de travail semblent optimales pour préserver la santé et le bien-être des employés. Tous adhèrent au Comité d'Entreprise. La mutuelle est prise en charge à 100% pour les collaborateurs. Une formation Sécurité/Incendie est proposée pour sensibiliser chaque employé. Enfin, l'entreprise a organisé pour l'ensemble du personnel un déplacement à Düsseldorf, au plus grand salon international des industries graphiques et papetières.

Nous avons demandé à M. Rozé si cette vague verte constitue une véritable révolution dans le monde de l'entreprise ou si cela est simplement un effet de mode, caractérisé par des travers comme l'éco-blanchiment. *« C'est une mode très certainement, mais à la différence des autres, celle-ci est en réalité appelée à perdurer dans le temps. Au vu des contraintes mondiales en terme de population, de nourriture et d'énergie, il faudra trouver des solutions. Non seulement pour nous, mais pour nos enfants et nos petits-enfants. Si je peux aider, j'en serais très heureux. C'est pourquoi je suis prêt à ouvrir mon usine, échanger et montrer que c'est possible. »*



©Equatech

Huit têtes de réseaux bas-normandes d'acteurs en démarche de développement durable



INSTITUT REGIONAL DU DEVELOPPEMENT DURABLE DE BASSE-NORMANDIE (IRD2)

OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

- Initier et valoriser des innovations territoriales et sociétales dans le domaine du développement durable par les acteurs du territoire en travaillant sur des thématiques communes afin d'échanger, d'apporter des éléments d'aide à la décision et de permettre la réussite des projets développés en Région,
- Assurer un lien permanent entre les acteurs du territoire bas-normand (responsables de collectivités locales, d'associations, d'entreprises, de centres de formation...) et le monde de la recherche et de l'enseignement supérieur sur des problématiques en lien avec le développement durable,
- Sensibiliser et aider à la décision publique par la mise en place de projets collaboratifs autour d'enjeux régionaux d'innovation et de développement durables en proposant un appui technique et méthodologique par le croisement des expertises.

COMPOSITION/STATUT :

L'IRD2 est une association fondée par la Région Basse-Normandie et l'Université de Caen Basse-Normandie en 2011.

Adhérents :

Membres fondateurs : Université de Caen et Région Basse-Normandie,
Membres associés : Conservatoire du littoral, DREAL,
Enseignement supérieur, formation et recherche : ENSICAEN, EM Normandie, ISF Normandie, CNAM et l'AFPA,
Structures-relais de valorisation de la recherche : MIRIADE et Relais d'sciences,
Territoires : PNR, CREAN, Conservatoire Botanique de Brest, Communauté Urbaine de Cherbourg, l'ADASEA, Communauté de Communes de Sèves Taute,
Acteurs du monde économique et associatif : CRESS, AQM Normandie, GRAINE, Arcene, Terre de Liens Normandie, les 7 vents du Cotentin, ARDES, l'URCPIE, ETHEIS Conseil, CATER, Habitat et Humanisme, Energies Marines Initiatives.



Huit têtes de réseaux bas-normandes d'acteurs en démarche de développement durable

DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS :

Pour que cette mise en synergie fonctionne, l'IRD2 organise des ateliers thématiques régionaux. La thématique est choisie en fonction des besoins des décideurs sur une problématique en lien avec l'innovation et le développement durables. Proposition faite, elle peut être exploitée de trois manières différentes :

- Rencontres avec des chercheurs travaillant sur cette problématique (à travers des rencontres régionales amenant la mise en relation/débat entre les différents experts autour de la même problématique). Elles résultent de l'appel à projets « les ateliers de l'IRD2 »,
- Formation en ligne pour les décideurs (Formation Ouverte et A Distance accessible par les adhérents de l'IRD2),
- Formation et travail avec des groupes d'étudiants (rendu lors de rencontres régionales étudiantes).

En parallèle, l'IRD2 organise également des rencontres nationales bisannuelles qui s'apparentent à des rencontres de chercheurs à grande échelle. L'objectif de ces rencontres nationales est d'installer un débat d'ampleur sur un sujet ou une problématique d'actualité entre experts.

QUELQUES GRANDS CHIFFRES / AVANCÉES OU ÉVÉNEMENTS POUR 2012/2013 :

- 7 ateliers sont au programme de l'année 2013 via l'appel à projets « les ateliers de l'IRD2, »
- Des rencontres étudiantes sur 7 thématiques dans 4 villes de Basse-Normandie (1200 étudiants inscrits en 2012),
- L'IRD2 a déjà encouragé le développement de plusieurs actions partenariales (les Assises Régionales du Développement Durable en décembre, la conférence «The big conf» organisée à la fac dans le cadre du festival Système Durable en avril, le colloque sur l'économie circulaire de la CCI en mai, la deuxième journée européenne régionale du CREAN en juin),
- L'IRD2 est membre de l'ERC (Espace Régional de Concertation).

PERSPECTIVES > 2013 :

- Une année de préfiguration pour la mise en place d'un observatoire de la biodiversité en Basse-Normandie soutenue par Marion Brosseau à l'IRD2.
- La prochaine rencontre nationale aura lieu en 2014 et s'intitulera « Sol contre tous ». Cette journée vise à faire un point sur les tensions qui règnent actuellement sur les sols et les pistes existantes pour parvenir à une meilleure adéquation entre service rendu et usage des sols.
- Création d'un site internet mis en ligne en juin 2013 (lien ci-dessous) pour mutualiser le travail effectué et fédérer les adhérents.
- 3 modules de formation sont en cours de construction sur les thèmes suivants : Comment j'intègre le développement durable dans le projet de ma PME?, Quelle démarche de développement durable dans mon projet de bâti?, Comment prendre en compte la gestion de l'eau dans mon territoire et mon projet d'aménagement?

PILOTE / CONTACT, LIENS :

Sophie Raous, chargée de mission IRD2

Mail : sophie.raous@ird2.org

Marion Brosseau, chargée de mission Observatoire Régional pour la Biodiversité

Mail : Marion.brosseau@ird2.org

Site Internet : www.ird2.org

Huit têtes de réseaux bas-normandes d'acteurs en démarche de développement durable



COLLECTIF DE SOUTIEN ET DE MUTUALISATION D'ORGANISATIONS SOLIDAIRES ET ECO- RESPONSABLES : COSMOSE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

- > Rassembler les organisateurs et animer le collectif (les accompagner pour diminuer l'impact environnemental de leur évènement, favoriser la mixité sociale, développer les activités et contribuer à l'animation du territoire),
- > Sensibiliser et informer les organisateurs et leurs différents partenaires aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques,
- > Soutenir et former en permettant aux organisateurs d'évènements de bénéficier des meilleures solutions disponibles pour s'engager concrètement dans la voie du développement durable et favoriser une stratégie d'amélioration continue,
- > Organiser la mutualisation en facilitant les échanges de savoir-faire, les transferts de compétences, et la conduite d'expérimentations concrètes vers des solutions adaptées à chaque festival.

COMPOSITION/ STATUT :

Ensemble des organisateurs d'évènements sur le sol bas-normand. En recherche d'un pilote.

DESRIPTIF DES ACTIVITÉS :

- > Animer et coordonner le réseau, inciter à la mutualisation, faciliter des échanges de savoir-faire et être en lien avec les financeurs (réalisation de rencontres interrégionales),
- > Mettre en œuvre le réseau des pôles logistiques sur les territoires et coordonner la gestion du matériel (déterminer les structures d'accueil et de stockage du matériel — gobelets, poubelles de recyclage),
- > Jouer un rôle de ressource, de conseil individuel en amont des manifestations et de mobilisation vis-à-vis des organisateurs (réalisation de fiches pratiques et de fiches action),
- > Inciter à la mise en place de démarches de développement durable, former et informer (accompagnement si besoin des achats groupés).

QUELQUES GRANDS CHIFFRES / AVANCÉES OU ÉVÉNEMENTS POUR 2012-2013 :

La Région Basse-Normandie soutient plus de 100 festivals culturels et 80 évènements sportifs chaque année. Parmi les évènements majeurs qui se sont engagés dans une démarche de Développement Durable, on retrouve Jazz sous les Pommiers, Chauffer dans la noirceur, les Courants de la Liberté ou encore UFOLEP.

PERSPECTIVES > 2013 :

Suivant l'action 57 de l'Agenda 21, une charte d'écocitoyenneté pour les festivals est en train d'être étudiée. Il s'agit de redynamiser le réseau pilote.

PILOTE + CONTACTS, LIENS :

Nadine Tournaille

Région Basse-Normandie

Tél : **02.31.06.95.81**

Mail : n.tournaille@crbn.fr

Publication : « Organiser un évènement éco-responsable »

<http://www.region-basse-normandie.fr/index.php/batir-une-eco-region/agenda-21/evènements-eco-responsables>



Huit têtes de réseaux bas-normandes d'acteurs en démarche de développement durable



RESEAU ENERGIE CLIMAT BAS-NORMAND

PILOTES : ADEME / Région / DREAL

OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

- > aider les collectivités à développer une stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre du territoire,
- > apprécier la dépendance des activités et des habitants de la collectivité vis-à-vis des énergies fossiles pour en déduire la vulnérabilité économique du territoire dans un contexte de réduction des réserves d'hydrocarbures et d'augmentation significative des coûts,
- > développer de nouvelles activités économiques, basées notamment sur les énergies renouvelables et les éco-matériaux,
- > former les collectivités à la prise en compte des enjeux d'adaptation du territoire aux effets potentiels du changement climatique : modification des écosystèmes naturels, impact sur les espèces animales et végétales élevées ou cultivées, augmentation du risque d'inondation en hiver, amplification de l'érosion côtière...

COMPOSITION STATUT :

Ce réseau a été créé en 2006 sous l'impulsion de l'ADEME et de la Région Basse-Normandie. Les principaux territoires qui composent ce réseau sont les suivants : Pays, Parcs naturels régionaux, Communautés d'agglomération, Départements, Région et Communautés urbaines. Il est donc composé par l'ensemble des collectivités impliquées dans une démarche de Plan Climat Energie Territorial (PCET) à l'échelle du territoire. Certains territoires non engagés dans un PCET participent à ce réseau au titre de leur engagement dans une démarche énergie ou climat.

DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS :

Avec l'appel à projet « Plan Climat » lancé en 2008, l'ADEME et la Région Basse-Normandie ont fait de la lutte contre le changement climatique l'axe prioritaire de leur partenariat. Elles ont souhaité encourager toutes les initiatives dans le domaine pour que la majorité du territoire régional soit engagé dans des Plans Climat Energie Territoriaux (PCET) volontaires.

De ce fait, la Basse-Normandie est bien pourvue en PCET par rapport aux autres régions. Les collectivités, qui sont désormais obligées de lancer un PCET, ont pu profiter de l'expérience tirée des PCET volontaires pour lancer leur démarche.

Afin d'aider les territoires de projets à élaborer leur Plan Climat, un accompagnement spécifique a été proposé :

- > un appui à l'ingénierie territoriale pendant une durée de 3 ans permettant la mise en œuvre d'une large concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire dans la phase d'élaboration du Plan Climat Territorial,
- > l'adoption d'un objectif chiffré de réduction des émissions dans un délai de 1 an,
- > la définition d'un programme d'actions pour atteindre ces objectifs, la mise en œuvre, le financement et le suivi du programme d'actions,
- > l'adoption d'une méthode d'évaluation.



La situation de la Basse-Normandie vis-à-vis du développement durable

Tous les territoires retenus ont bénéficié du financement d'animateurs au travers de contrats d'objectif territorial (COT) de 3 ans reconductibles sur 2 ans, financés par le Fonds Défi'NeRgie ADEME-Région Basse-Normandie et par l'Europe (FEDER).

Ce réseau a également participé au débat national sur la transition énergétique en mars et avril 2013 et assure de nombreuses réunions d'échange de bonnes pratiques entre ses membres.

QUELQUES GRANDS CHIFFRES/ AVANCÉES OU ÉVÉNEMENTS POUR 2012/2013 :

Aujourd'hui 17 territoires participent au réseau. Parmi eux on retrouve, 7 Pays, 2 PNR, 2 Communautés urbaines, 1 Communauté d'agglomération, les 3 Départements, la Ville de Caen et la Région Basse-Normandie.

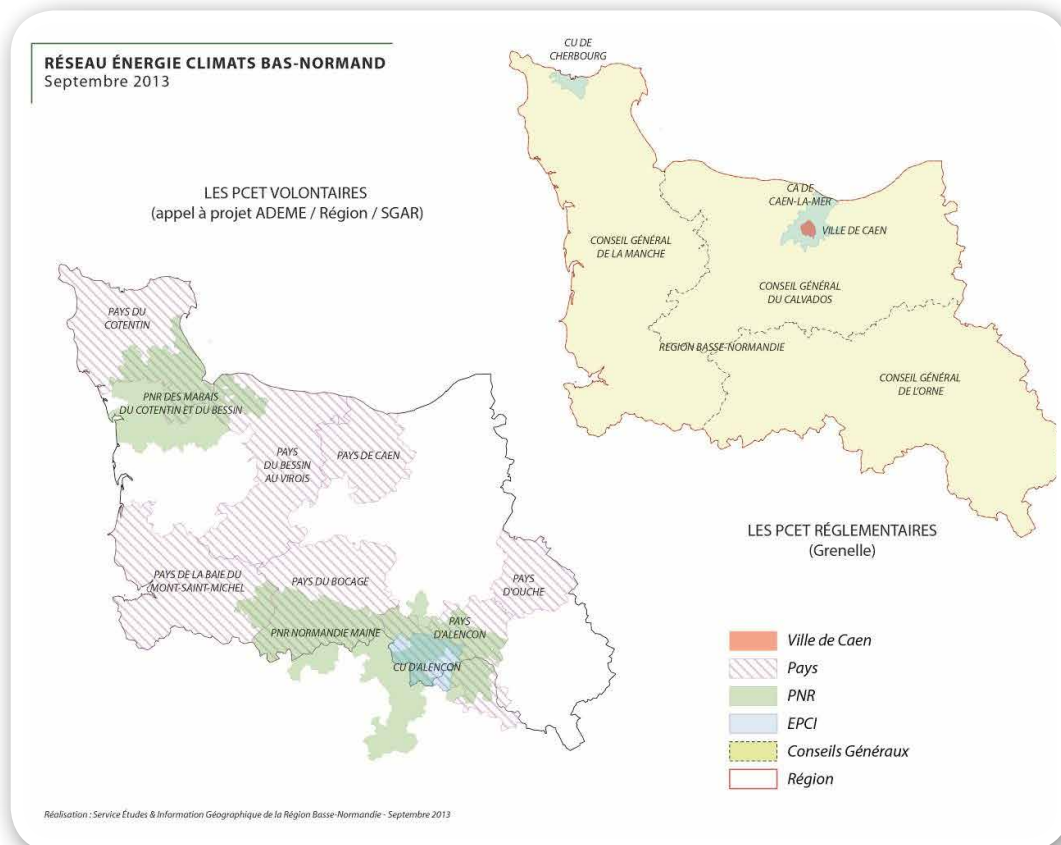
PERSPECTIVES > 2013 :

Le but sera, pour les années à venir, d'élargir encore un peu plus le nombre de territoires engagés dans une démarche énergie climat et notamment sur la transition énergétique. Les objectifs sont également d'améliorer les stratégies de suivi et d'évaluation des performances de ces mêmes territoires et de favoriser la synergie entre les réseaux régionaux. L'interaction au sein même du réseau constitue aussi un axe perfectible.

Karine BOSSER

ADEME

Tél : 02 31 46 89 61



Etat d'avancement du plan d'actions de l'Agenda 21 régional



L'AGENDA 21 RÉGIONAL COMPREND PLUS DE 100 ACTIONS RÉPARTIES EN 5 AXES STRATÉGIQUES

Chacune des actions est pilotée par une direction de la Région, responsable de sa mise en œuvre et de son suivi. Certaines actions sont divisées en sous-actions concourant à un même objectif mais portées par des directions différentes.

AXE 1

**CONSTRUIRE UN MONDE SOLIDAIRE
AU SERVICE DES GÉNÉRATIONS FUTURES**

AXE 2

**RÉTABLIR LES GRANDS ÉQUILIBRES
ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX
DES TERRITOIRES**

AXE 3

ACCOMPAGNER TOUS CEUX QUI S'ENGAGENT

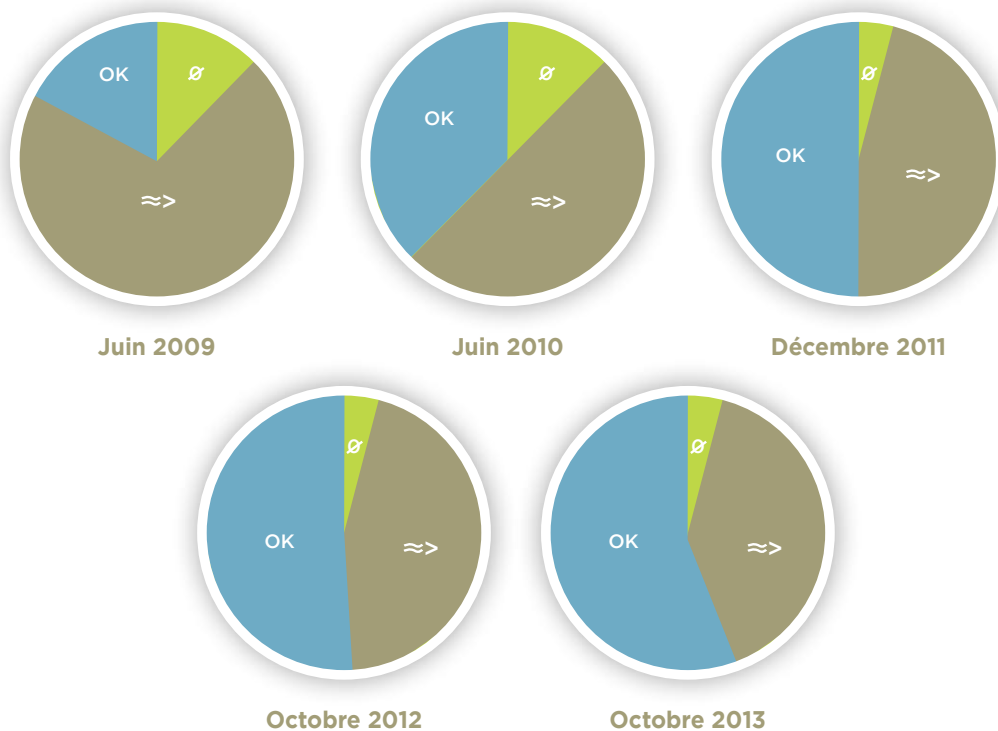
AXE 4

**FAIRE DE LA RÉGION UNE COLLECTIVITÉ
PERFORMANTE ET ÉCO-RESPONSABLE**

AXE 5

INFORMER, FORMER, ÊTRE À L'ÉCOUTE

Etat d'avancement du plan d'actions de l'Agenda 21 régional



Comme depuis 2009, nous dressons cette année un état d'avancement global de la mise en œuvre de ces actions :

- Ø **3% n'ont pas encore été engagées** (13% mi-2009, 10% mi-2010, 5% en 2011, 3% en 2012)
- ≈> **42% sont en cours de mise en œuvre** (67% mi-2009, 52% mi-2010, 46% en 2011, 45% en 2012)
- OK **55% sont abouties ou installées dans la durée¹** (20% mi-2009, 38% mi-2010, 49% en 2011, 51% en 2012)

Le niveau d'avancement des actions, plus de cinq ans après le vote de l'Agenda 21 régional, apparaît comme important et la progression d'une année sur l'autre plus lente. Seules 4 actions parmi plus de 100 initialement prévues sont aujourd'hui encore non engagées.

Toutefois, l'adoption en septembre 2013 d'un deuxième plan d'actions pour l'Agenda 21 régional impliquera un « rafraîchissement » de cet état d'avancement : les actions nouvelles, les révisions d'actions en cours induiront nécessairement de revoir la forme de cet état d'avancement afin de prendre en compte l'ensemble des actions de développement durable de la collectivité. Cela aura pour conséquence une réduction forte de la part des actions considérées comme « abouties ou installées dans la durée ». De plus, les outils de suivi des actions seront amenés à évoluer.

Les pages suivantes présentent pour chacun des axes, le niveau d'avancement des actions ainsi que deux ou trois exemples d'actions de manière détaillée.

¹ L'intitulé mixte de ce dernier niveau s'explique par le fait que l'Agenda 21 regroupe à la fois des actions ponctuelles (ex : élaboration d'un schéma) et des actions sur la durée (ex : suivi et amélioration d'une politique régionale).

15-25 ans
T'as l'esprit bons plans ?

Nouveautés !
+ Aides au logement
+ Allocation apprentis

Cart'@too

RÉGION BASSE-NORMANDIE 

+ Livres + Apprentissage + Logement
+ Sports + Cinéma + Spectacles
+ Concerts + Pratiques artistiques
+ Transports + Projets

www.region-basse-normandie.fr

rejoins-nous sur facebook 

AXE 1



Construire un monde solidaire au service des générations futures

Ce premier regroupement d'actions vise à traiter un point important que soulève le développement durable : la sensibilisation et l'implication des générations futures aux principes du développement durable. Pour ce faire, les lycées, l'apprentissage ou la formation professionnelle restent les principales structures où la Région peut entamer pleinement des actions constructives. Parallèlement, elle s'applique aussi à mettre en place des politiques volontaristes en faveur de la jeunesse pour soutenir et stimuler les nouvelles générations. De surcroît, il s'agit également pour la Région de renforcer la solidarité et la cohésion de sa population ainsi que son équité sociale en favorisant l'accès aux services pour l'ensemble des Bas-Normands.

Une majorité des actions intégrées à l'Agenda 21 dans cet axe I sont aujourd'hui ancrées dans la durée. Certaines ont toutefois connu, en 2012/2013, une avancée particulière avec :

- > Concernant l'accompagnement des lycées et CFA en démarche globale de développement durable, 32 structures sont désormais engagées. Une reconnaissance académique et régionale a été mise en place et sera attribuée prochainement. Elle se traduira, pour le grand public, par la présence d'un logo officiel témoignant de la démarche de la structure.
- > L'@too logement, mis en place à la rentrée 2013, dans le cadre de la Cart'@too, renforce la politique de soutien au logement pour les jeunes. Il se traduit par une aide financière de 80 euros.
- > On peut également noter une belle évolution du nombre de labellisation « Tourisme et Handicap » des sites des professionnels du tourisme passant de 160 en mars 2012 à 210 en juin 2013. Cette action fait l'objet d'un zoom ci-dessous.
- > Enfin concernant le projet d'inscrire les Plages du Débarquement au Patrimoine mondial de l'UNESCO (voir le zoom explicatif ci-dessous), il faut retenir que le travail s'est intensifié pendant ces deux années (notamment à travers le lancement d'une pétition de soutien à la candidature et un site internet dédié à cet événement). L'année 2014, sera sans nul doute, l'année charnière de ce projet, avec la soumission d'un nouveau dossier d'inscription.

Les tableaux suivants rappellent, pour chacune des 4 orientations de cet axe, les actions inscrites à l'Agenda 21 régional et leurs états d'avancement respectifs.

Construire un monde SOLIDAIRE au service des générations futures

Préparer les jeunes à construire un avenir durable, en mobilisant lycées et CFA

1	Appel à projet unique annuel à destination des structures de formation	ok
2	Accompagnement des lycées et CFA qui s'engagent dans des démarches globales de développement durable	≈>
3	Budget participatif des lycées et des CFA : un levier pour les lycées, les lycéens et les apprentis pour développer des projets en commun et faire l'apprentissage de l'éco-citoyenneté	ok
4	Restauration scolaire dans les lycées : améliorer la santé et la sécurité alimentaire	ok
5	Équipements dans les lycées en lien avec les enjeux du développement durable : équipements pédagogiques et équipements techniques	≈>
6	Acquisition de véhicules propres pour les lycées (véhicules électriques et véhicules roulant au Gaz naturel pour véhicules (GNV))	≈>

Donner aux jeunes l'envie d'être les acteurs et les ambassadeurs de la Basse-Normandie

7	Cart'@too : conduire, prolonger, évaluer et améliorer le dispositif	ok
8	Soutien aux projets de mobilité et de solidarité internationale des jeunes bas-normands	ok
9	Soutien à la mobilité européenne et internationale des jeunes	ok
10	Appel à projet « un logement, un jeune »	ok
11	Aide à l'installation de jeunes agriculteurs sur les territoires	ok
12	Prix régional du développement durable	ok

Construire un monde SOLIDAIRE au service des générations futures

Tendre vers l'équité sociale et favoriser l'éco-citoyenneté

13	Démarche d'éco-citoyenneté en formation professionnelle	ok
14	Action « Horizon compétence pour tous »	≈>
15	Égalité hommes-femmes dans les différentes politiques régionales	∅
16	Tourisme et handicap : sensibilisation et accompagnement des professionnels du tourisme pour développer une offre adaptée	ok
17	Sensibilisation des directeurs de salles de spectacle à l'accueil des personnes en situation de handicap	≈>

S'ouvrir sur le monde et transmettre un avenir de solidarité et de paix

18	Coopérations décentralisées régionales durables avec la Région ATSIANANA (Madagascar) et l'Ancienne République Yougoslave de Macédoine	ok
19	Soutien aux actions de coopération durable des acteurs bas-normands (collectivités, groupements, association, établissements d'enseignement et de santé)	ok
20	Proposer l'inscription des sites du Débarquement au patrimoine mondial de l'UNESCO	≈>
21	Institut international des droits de l'Homme et de la Paix	ok

Niveaux d'avancement des actions :

∅ : action non engagée

≈> : action engagée

ok : action aboutie ou installée dans la durée

liberté

j'inscris
ton nom

AGENDA 21 RÉGIONAL
ACTION
N°20



© Larrey&Roger

PROPOSER L'INSCRIPTION DES SITES DU DÉBARQUEMENT AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO.

Pilote : Direction de l'Aménagement et du Développement Durable - Catherine Guillemant

Objectifs généraux:

- > Faire reconnaître les valeurs portées par ce lieu de mémoire : liberté, démocratie, paix, réconciliation,
- > Conforter la préservation de cet espace particulier,
- > Donner une impulsion au territoire bas-normand et fédérer les acteurs du tourisme de mémoire d'un projet ambitieux au service de l'attractivité régionale,
- > Renforcer l'ouverture internationale de cet espace mémoriel.

Description :

Depuis 2008, la Région Basse-Normandie conduit une démarche partenariale en vue de déposer un dossier de candidature à l'UNESCO pour les sites du Débarquement. Il s'agit dans un premier temps d'obtenir son inscription sur la liste indicative française donnée par l'Etat, étape préalable obligatoire. Quand cette inscription sera un jour effective, le dossier de candidature sera présenté au Comité national qui jugera de sa recevabilité, et le déposera auprès de l'UNESCO qui rendra sa décision après une expertise assurée par le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS).

Dans cette optique, un Comité scientifique a été mis en place. Il contribue à élaborer une proposition de candidature et à définir la valeur universelle exceptionnelle des plages du débarquement. La Région a fait appel à des conseillers qualifiés pour définir l'orientation du dossier ; l'objectif actuel est de conforter l'aspect matériel du site (système offensif/défensif des armées, paysage...) pour mieux valoriser la symbolique de cet espace.

Cependant le projet fait face à un écueil de taille en raison de la nature des sites du Débarquement qui ont été le lieu de scènes de guerre douloureuses et qui ne portent que symboliquement la paix. Cependant pour motif d'espoir, les plages pourraient légitimement venir former un triptyque mémoriel de la 2nde Guerre Mondiale avec Auschwitz et Hiroshima qui appartiennent déjà au Patrimoine mondial...

Perspectives:

Un nouveau dossier sera soumis avant le 6 Juin 2014
(date du 70^{ème} anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie).

Construire un monde SOLIDAIRE au service des générations futures



TOURISME ET HANDICAP : SENSIBILISATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS DU TOURISME POUR DÉVELOPPER UNE OFFRE ADAPTÉE.

Pilote : DIRET - Sandrine FANGET

Objectifs généraux :

- > Informer et sensibiliser les professionnels du tourisme au handicap,
- > Rendre l'offre touristique bas-normande accessible aux personnes handicapées,
- > Développer le label national Tourisme & Handicap en Basse-Normandie,
- > Conseiller les porteurs de projets privés et publics dans la mise en accessibilité de leurs équipements.

Description :

La Région intervient dans la démarche Tourisme & Handicap (qui constitue une de ses filières prioritaires) en partenariat avec la DIRECCTE depuis 2001. Tous deux animent un réseau d'acteurs sur l'ensemble du territoire (Offices de tourisme, Pays d'Accueil, CDT, CCI...) chargé de sensibiliser les prestataires touristiques à l'accueil de personnes handicapées. Pour donner une suite à cette sensibilisation et atteindre la labellisation, un dispositif d'accompagnement technique et financier des structures touristiques souhaitant se rendre accessibles est disponible depuis 2005. Le taux d'intervention étant fixé à hauteur de 40% des travaux HT (plafond 15500€). Pour prétendre à une labellisation, les bénéficiaires (restauration, hébergement, lieux de visite ou activités de loisirs) doivent respecter les normes pour au minimum deux types de handicap (parmi les handicaps visuel, auditif, mental et moteur).

Chiffres-clés :

Depuis juin 2013, 194 sites touristiques sont labellisés dans la région (46% dans le Calvados, 34% dans la Manche et 20% dans l'Orne).

Perspectives > 2014 :

La majorité des sites labellisés étant essentiellement concentrés dans le domaine de l'hébergement (109 gîtes et chambres d'hôtes), il paraît aujourd'hui fondamental d'équilibrer l'ensemble de la chaîne de services sur un territoire, afin de proposer une offre complète aux visiteurs. Pour parvenir à cela, plusieurs pistes peuvent être explorées :

- > Travailler sur la notion de « territoire accessible » en mettant en place un ensemble de prestations accessibles permettant un séjour complet (hébergement + restauration + visites + activités de loisirs...) pour les personnes en situation de handicap.
- > Parallèlement et afin d'augmenter le nombre de lieux de visite proposant des prestations accessibles et innovantes, un accompagnement des sites et lieux de visite à la définition d'outils de médiation adaptés pourrait être envisagé.





AXE 2

Rétablir les GRANDS ÉQUILIBRES environnementaux et sociaux des territoires

Au travers de ce second axe de l'Agenda 21 régional, la Région affirme son implication dans les problématiques liées aux enjeux planétaires qu'ils soient environnementaux ou sociaux. Pour contribuer à la préservation des ressources naturelles ainsi qu'à la réduction des disparités territoriales au sein de la Basse-Normandie, elle agit au travers de ses compétences tout particulièrement en matière de transport, de développement et d'aménagement du territoire. Après un travail de réflexion, elle a mis en place des actions réfléchies et complémentaires qui ont pour but de rendre à son territoire un équilibre viable pour tous, celui-ci reposant en effet sur un vaste ensemble d'interactions et d'inter dépendances, naturels et humains, qu'il faut harmoniser.

Courant 2012/2013, plusieurs dossiers majeurs, en lien avec cet axe, ont occupé la Région, en particulier :

> L'appel à projet « Réinventons la ville » qui fait l'objet d'un zoom ci-dessous, comme en témoigne les indicateurs : nombre de dossiers réceptionnés : 82 en 2009, 80 en 2010, 93 en 2011, 75 en 2012, 82 en 2013 ; nombre de dossiers soutenus : 48 en 2009, 41 en 2010, 45 en 2011, 55 en 2012, 50 en 2013.

> L'ouverture du nouveau parking du Mont Saint-Michel et de son service de navette en avril 2012 qui a permis de franchir une étape majeure dans l'action visant à redonner à l'île son caractère insulaire passé. La construction d'un pont passerelle doit se terminer au printemps 2014. L'ensemble des travaux (avec la démolition de l'ancienne digue) s'achèvera normalement vers la fin de l'année 2015.



Rétablir LES GRANDS ÉQUILIBRES environnementaux et sociaux des territoires



> L'approbation, en octobre 2012, des principes et axes d'intervention de la Région relatifs au « Cadre pour une nouvelle politique de la Région en faveur d'une gestion durable de la bande côtière ». Ce cadre distingue trois axes d'action :

- Acquérir de la connaissance et la mettre à disposition des collectivités sous une forme facilement exploitable en ce qui concerne l'évolution du trait de côte, les risques de submersion et d'érosion, et les conséquences du changement climatique sur nos côtes ;
- Sensibiliser et mobiliser les élus locaux ;
- Mobiliser les collectivités littorales, au travers des SCOT et des Pays, en les accompagnant dans la recherche de solutions durables pour s'adapter aux risques littoraux.

> L'offre de soin équitable pour tous les Bas-Normands, visant à favoriser l'installation de nouveaux professionnels de santé en milieu rural. Ce regroupement de professionnels de santé dans les zones prioritaires avance bien et devrait permettre de combler progressivement les déséquilibres territoriaux en matière d'accès aux soins. 7 pôles ont en effet ouvert leurs portes depuis le lancement de l'action sur un total de 30 projets.

> Enfin, l'amélioration de la performance énergétique des logements sociaux bas-normands s'est poursuivie activement au travers du dispositif FORES inclus dans la politique pour un Habitat Solidaire et Durable. Depuis début 2012, la Région a accompagné 1742 rénovations BBC de logements sociaux et 194 constructions neuves BBC-20% de logements sociaux.

Les tableaux suivants rappellent, pour chacune des 5 orientations de cet axe, les actions inscrites à l'Agenda 21 régional et leurs états d'avancement respectifs.

Répondre et s'adapter au changement climatique

22	Conforter le programme Défi'NeRgie, volet énergétique du Plan Climat Régional	ok
23	Réduire les émissions des gaz à effets de serre en dehors des consommations d'énergie, second volet du Plan Climat Régional	≈>
24	Plan climats territoriaux	ok
25.1	Améliorer la performance énergétique du bâti traditionnel normand	≈>
25.2	Améliorer la performance énergétique des logements sociaux bas-normands	ok
26	Développer des filières bois énergie et bois construction	ok

Rétablir LES GRANDS ÉQUILIBRES environnementaux et sociaux des territoires

Préserver les ressources naturelles : espaces, eau, biodiversité

27	Préserver l'eau et les milieux aquatiques avec le Programme EAU'bjectif Basse-Normandie	ok
28	Développer une politique régionale en faveur des zones humides	≈>
29	Mettre en œuvre la stratégie de la Région pour la biodiversité	ok
30	Maintenir ou restaurer des trames vertes et des corridors écologiques	≈>
31	Créer, avec l'EPFN, un observatoire des évolutions foncières en Normandie	ok

Valoriser le caractère maritime et littoral de la Basse-Normandie

32	Mieux connaître le littoral bas-normand pour pouvoir mieux gérer ses usages, le préserver et prendre en compte les changements climatiques	≈>
33	Requalifier le site du Mont-Saint-Michel	ok
34.1	Vers une plus grande prise en compte du développement durable par les ports bas-normands : ports de commerce	≈>
34.2	Vers une plus grande prise en compte du développement durable par les ports bas-normands : ports de plaisance	≈>
35	Schéma régional des points de débarquement des produits de la pêche	ok
36	Démarche d'éco-labellisation de pêcheries bas-normandes	≈>

Niveaux d'avancement des actions :

∅ : action non engagée

≈> : action engagée

ok : action aboutie ou installée dans la durée

Rétablir LES GRANDS ÉQUILIBRES environnementaux et sociaux des territoires

Développer la solidarité entre les hommes et les territoires

37	Rénover les quartiers les plus socialement fragilisés de Basse-Normandie	ok
38	Appel à projets « Réinventons la Ville »	ok
39	« Réinventons les Campagnes » : construire une politique d'accueil durable dans des « Territoires d'accueil »	ok
40	Vers une offre de soins équitable pour tous les Bas-Normands : favoriser l'installation de nouveaux professionnels de santé en milieu rural	ok

Renforcer les transports collectifs et les mobilités douces pour tous

41	Développement de la mobilité régionale en transport public : élaboration du Plan de déplacement régional	ok
42	Tarifications sociales pour les transports ferroviaires	ok
43	Mise en accessibilité du réseau TER pour les personnes handicapées : élaboration du schéma directeur	≈>
44	Développement du covoiturage à l'échelle de la Basse-Normandie	ok
45.1	Vélo-Région : mobilité urbaine et périurbaine	ok
45.2	Vélo-Région : véloroutes et voies vertes	ok

Niveaux d'avancement des actions :

∅ : action non engagée

≈> : action engagée

ok : action aboutie ou installée dans la durée

Rétablir LES GRANDS ÉQUILIBRES environnementaux et sociaux des territoires

AGENDA 21 RÉGIONAL
ACTION
N°27

ok

PRÉSERVER L'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES AVEC LE PROGRAMME EAU'BJECTIF BASSE-NORMANDIE.

Pilote : Direction de l'Aménagement et du Développement Durables - Juliette HENRI

Objectifs généraux :

- > Préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques de Basse-Normandie.
- > Placer la Région comme un acteur reconnu dans ce domaine, et inscrire son action dans l'esprit de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau.

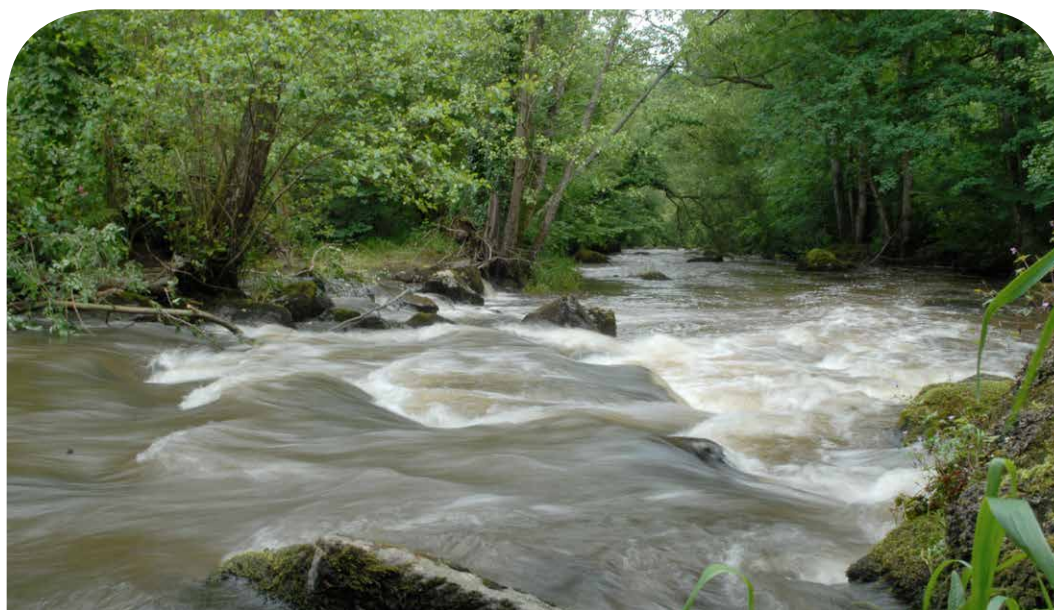
Description :

Adopté en 2006, ce programme a été défini en partenariat avec les acteurs régionaux de l'Eau : l'Etat, les Agences de l'eau Seine-Normandie et Loire Bretagne et les Conseils Généraux. Il ambitionne d'amener les collectivités bas-normandes à travailler à l'échelle des bassins versants pour améliorer la qualité de l'eau, des milieux aquatiques et gérer les risques d'inondation. Ce programme contient les axes stratégiques suivants :

- > favoriser les démarches de réflexion, concertation et planification par les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE),
- > favoriser des interventions à l'échelle du bassin versant (cohérence hydrologique et géographique : lutte contre le ruissellement porteur de substances toxiques, etc.),
- > améliorer la qualité des rejets d'effluents urbains,
- > mieux gérer les eaux pluviales,
- > approfondir la connaissance de l'eau et des milieux aquatiques en Basse-Normandie,
- > éduquer au développement durable dans le domaine de l'eau.

Chiffres-clefs : En 2012, le Programme EAU'bjectif a aidé 43 postes (SAGE et techniciens rivière) pour un montant de 339 775 €. 26 opérations de restauration de cours d'eau (études et travaux) pour un montant de 630 333 € et 3 opérations d'assainissement pour un montant de 16 011 € ont été menées. Ces chiffres traduisent une action sur 7 853 km de cours d'eau, soit 2/3 du linéaire régional.

Perspectives : Continuer l'action pour l'étendre à tout le territoire (en partenariat étroit avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie) et continuer à travailler sur le littoral (notamment concernant l'accompagnement du Réseau d'Observation du Littoral Normand et Picard avec les Régions Haute-Normandie et Picardie).



Rétablir LES GRANDS EQUILIBRES environnementaux et sociaux des territoires



Appel à projets « Réinventons la Ville »

**Pilote : Direction de l'Aménagement et du Développement Durables
Anne HOULETTE**

Objectifs généraux :

- > Améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers bas-normands,
- > Lutter contre les phénomènes d'exclusion des populations urbaines défavorisées,
- > Réduire les inégalités sociales et les inégalités entre les territoires,
- > Apporter les compétences de la Région (en matière de formation, culture, ESS...) parallèlement aux aides financières.

Description :

En 2005, la Région Basse-Normandie a lancé un dispositif, « Réinventons la Ville », permettant de subventionner des projets associatifs à destination des habitants de quartiers sous Contrats Urbains de Cohésion Sociale (49 CUCS en Basse-Normandie), cadre contractuel de la politique de la ville de l'Etat concernant les quartiers en difficulté. Les projets sont donc financés en fonction de leur impact sur cette géographie prioritaire et doivent porter sur une ou plusieurs des thématiques suivantes :

- > la santé,
- > la lutte contre les discriminations,
- > l'aide à la revalorisation personnelle, professionnelle et sociale,
- > l'accompagnement des projets de rénovation urbaine,
- > la culture,
- > le sport,
- > les actions expérimentales (démarches particulièrement innovantes ou originales).

Chiffres-clefs :

Cet appel à projet a été reconduit chaque année depuis sa création. Il a permis d'engager sur ces huit éditions 1,9 M d'euros pour 305 projets (en moyenne 6600 € par projet, la participation régionale ne pouvant excéder 50% du coût total).

Perspectives :

En raison de la fin des CUCS en 2013 et de la future restructuration de la politique en Contrats de Ville (2014/2020) qui va entraîner une chute des zones prioritaires en Basse-Normandie (moins de 5), l'action de Réinventons la Ville va devoir se recentrer sur les cibles les plus sensibles. La politique régionale va donc être amenée à évoluer en réorientant ses objectifs, et faire preuve de pragmatisme dans ses choix de subventions. Pour ce faire, un observatoire des quartiers bas-normands est en cours de réalisation pour identifier les territoires prioritaires.



**RÉINVENTONS
LA VILLE**



AXE 3

Accompagner tous CEUX QUI S'ENGAGENT

Ce troisième axe de l'Agenda 21 régional exprime la manière dont la Région souhaite agir pour orienter la Basse-Normandie vers un mode de développement durable, pour bâtir une Eco-Région. La Région ne peut agir seule, même en ce qui concerne ses propres compétences. Ainsi elle joue un rôle de stimulateur qui pousse les acteurs du territoire qui gravitent autour d'elle à s'engager eux-mêmes en faveur du développement durable. A travers ses dispositifs d'aides, qu'ils soient techniques, financiers ou informatifs, elle guide et facilite la mise en œuvre de leurs initiatives.

En 2012/2013, la mobilisation et l'accompagnement des différentes catégories d'acteurs engagés dans des démarches globales ou des projets ponctuels en faveur du développement durable s'est poursuivie. Parmi les avancées en matière d'appui à ces acteurs, cette année a permis, comme l'année précédente, le développement des activités de l'Institut régional du développement durable IRD2 (cf. fiche identité IRD2 en page 17).

Le Région a également poursuivi et développé ses actions dans les avancées notables au cours de l'année 2012/2013 sont :

> la valorisation des trois piliers du Développement Durable dans l'accompagnement des projets d'Economie Sociale et Solidaire (ESS) dans les phases « amorçage, création, développement et consolidation ». Ils sont en effet pris en compte dans l'appel à projets ESS « ensemble, nos idées deviennent projets », avec la mise en place d'une matrice des aides, qui intègre comme critère d'éligibilité de l'opération les trois piliers.

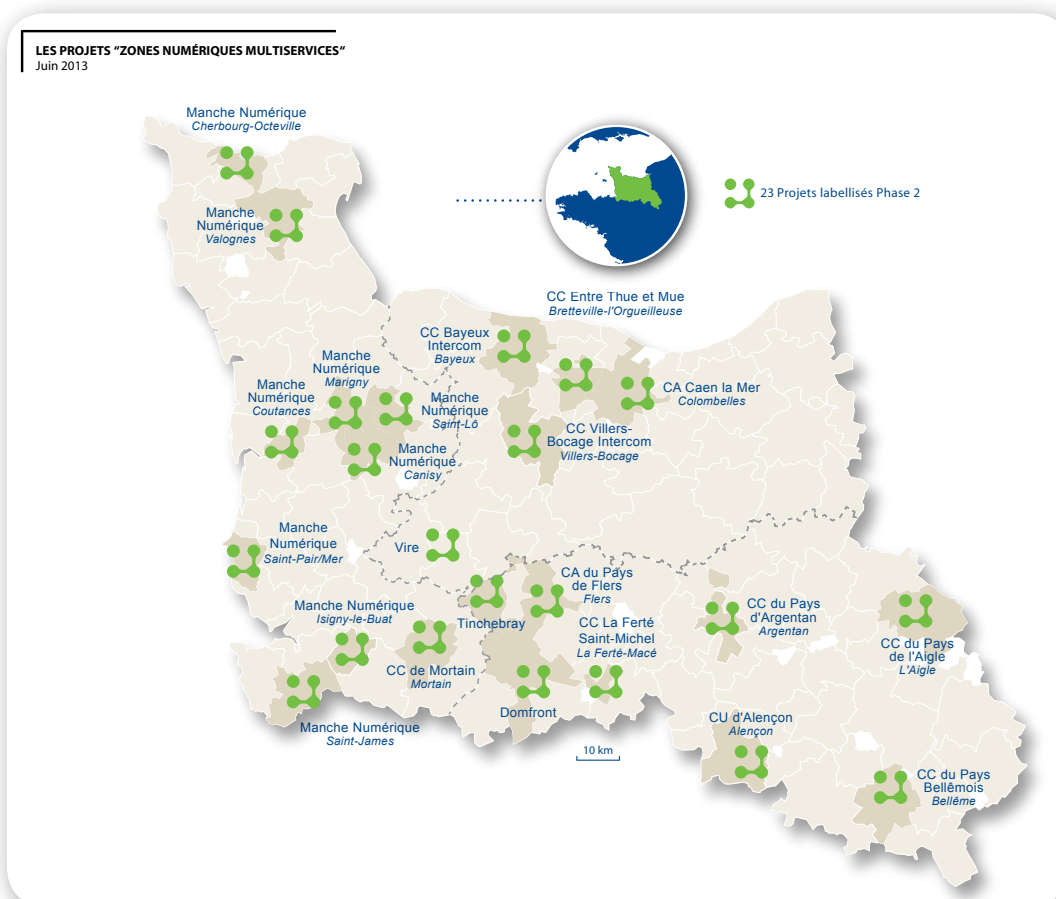


Accompagner tous CEUX QUI S'ENGAGENT

> l'encouragement des démarches de Développement Durable au sein des PME, notamment par l'accompagnement collectif et l'échange et la mutualisation des bonnes pratiques. Le club NEDD propose également aux entreprises régionales un accompagnement dans la démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) avec un consultant spécialisé et la mise à disposition d'un logiciel développé par l'AQM appelé RSD². Il permet aux entrepreneurs de se situer au regard des enjeux du développement durable et de la responsabilité sociétale (ISO 26000). Ce logiciel va prochainement être mis en ligne sur le site du club NEDD. Une quinzaine d'entreprises ont déjà été labellisées en 2012 lors de la Journée Régionale de l'Excellence. En 2013, de nouvelles entreprises vont recevoir un label lors de notre Journée régionale de l'Excellence le 19 novembre au Crédit Agricole de Caen. Ce dernier fait désormais l'objet d'une action de promotion pour une reconnaissance nationale.



> la progression du label « zones numériques multiservices » décerné aux zones d'activités qui proposent des services numériques innovants et mutualisés et respectent l'environnement. Comme le montre la carte suivante, 23 projets de ZNM sont désormais labellisés. La première (Espace Cardonville à Bretteville-l'Orgueilleuse) a été inauguré le 31 mai 2013. Une fois terminée, la totalité de ces zones impliquera 1200 entreprises (23 000 emplois) sur une superficie totale de 1 500 hectares. Grâce à ce programme, la Région permet à des zones d'activités de devenir un lieu de ressources et de mutualisation de services pour les entreprises. Elle leur apporte ainsi des outils numériques innovants pour renforcer leur compétitivité.



Accompagner tous CEUX QUI S'ENGAGENT

Les tableaux suivants rappellent, pour chacune des 6 orientations de cet axe, les actions inscrites à l'Agenda 21 régional et leurs états d'avancement respectifs.

Développer la connaissance, la recherche et l'innovation en matière de développement durable

46	Mise en œuvre des objectifs de la stratégie régionale pour la recherche et l'innovation au regard du développement durable : éco-innovation	≈>
47	Accompagnement du développement des filières éco-matériaux	≈>
48	Institut régional du développement durable	ok

Préparer l'emploi de demain, en anticipant sur les compétences nécessaires à un développement durable

49	Dialogue avec les branches professionnelles sur leurs stratégies de développement durable, dans le cadre des Chartes Qualité Emploi Formation	ok
50	Mise en place d'une offre de formations liée aux métiers de l'environnement, adaptée aux besoins de la Basse-Normandie	ok
51	Formation des actifs du bâtiment à l'éco-construction	ok

Miser sur l'économie sociale et solidaire

52	Valoriser les trois piliers du développement durable dans l'accompagnement des projets d'Economie Sociale et Solidaire dans les phases «amorçage, création, développement et consolidation»	ok
53	Favoriser l'animation autour de filières nouvelles liées à l'ESS dans le but de développer des projets innovants	≈>

Intégrer l'éco-conditionnalité dans les aides de la Région

54	Éco-conditionnalité des aides aux entreprises	≈>
55	Incitation des maîtres d'ouvrages publics à réaliser des équipements performants en matière de consommation énergétique et de qualité environnementale	ok
56	Réalisation d'un « mémento » de sensibilisation au développement durable à destination des organisateurs de manifestations	ok
57	Elaboration d'une charte d'éco-citoyenneté pour les festivals	≈>

Niveaux d'avancement des actions :

∅ : action non engagée / ≈> : action engagée / ok : action aboutie ou installée dans la durée

Accompagner tous CEUX QUI S'ENGAGENT

Appuyer les territoires et collectivités dans leurs politiques de développement durable

58	Politique territoriale : vers l'émergence de projets de développement durable pour les territoires (Pays, Agglomérations, Parcs naturels régionaux)	ok
59	Développement d'Agendas 21 locaux par les collectivités bas-normandes	ok
60	Valoriser et transférer l'expérience des Parcs naturels régionaux, territoires d'expérimentation du développement durable	ok
61	Réalisation de 10 chartes forestières de territoire dans les Pays et PNR	≈>
62	Décerner le label « Zone Numérique Multiservices » aux zones d'activités proposant des services numériques innovants et mutualisés, et respectant l'environnement	≈>

Appuyer le monde de l'entreprise pour une économie durable

63	Favoriser les démarches de développement durable des PME, par l'accompagnement collectif, l'échange et la mutualisation des bonnes pratiques	≈>
64	Développement durable dans les objectifs et le fonctionnement des Pôles de compétitivité	≈>
65	Management environnemental des entreprises touristiques	≈>
66	Développement et valorisation du tourisme autour du cheval	ok
67	Orientation de la Basse-Normandie vers une agriculture biologique et herbagère, contribuant à la préservation de l'environnement	ok
68	Pour une Basse-Normandie sans OGM : expérimentation de la substitution des tourteaux de soja OGM par du colza non OGM produit localement pour l'alimentation des bovins	ok
106	Conventions cadre « Agenda 21 régional - filières »	≈>

Niveaux d'avancement des actions :

∅ : action non engagée / ≈> : action engagée / ok : action aboutie ou installée dans la durée

Accompagner tous CEUX QUI S'ENGAGENT

AGENDA 21 RÉGIONAL
ACTION
N°47



ACCOMPAGNEMENT DU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES ÉCO-MATÉRIAUX VIA LE PROJET EUROPÉEN BRIDGE

Pilote : MIRIADE - Laurent Lecœur, Gwladys Lemenand

Objectifs généraux :

- > Valoriser les agro-matériaux et leur application dans l'éco-construction et l'éco-design,
- > Promouvoir l'utilisation des déchets recyclés dans les secteurs de la construction et du design,
- > Créer de nouvelles opportunités d'affaires entre PME françaises et anglaises,
- > Faire émerger des projets R&D innovants entre industriels et laboratoires de recherche à travers la création d'un écocluster franco-britannique, vitrine des écotechnologies sur l'espace Transmanche,
- > Mise en réseau des membres du cluster sur une plateforme technologique collaborative : <http://plateforme.bridge-ecocluster.eu>
- > Accompagner la création de jeunes entreprises innovantes.



Description :

La filière des éco-matériaux présente un potentiel suffisamment important pour devenir un atout futur de la Basse-Normandie. Par son soutien à la création de l'Agence Régionale pour la Promotion de l'Eco-construction (ARPE) qui rassemble les différentes structures compétentes dans ce domaine, la Région a montré sa volonté de progresser dans cette voie. Parallèlement à cela, le Projet BRIDGE, piloté par le service Europe de la MIRIADE (Mission régionale pour l'innovation et l'action du développement économique) a lui aussi donné une impulsion nouvelle à cette thématique. Outre son rôle important dans l'incubation de jeunes entreprises innovantes, il s'applique à promouvoir via ses partenaires franco-britanniques l'utilisation de ces matériaux (notamment les agro-matériaux) à travers des réunions d'information (Alençon en novembre 2012, Caen en juillet 2013).

La finalité principale est de développer un pôle d'excellence transfrontalier sur les éco-matériaux. Ce cluster compte parmi ses membres tous les laboratoires de recherche, entreprises, écoles et universités impliqués. Leur appartenance au projet leur donne accès à une plate-forme technologique en ligne sur laquelle ils pourront identifier des partenaires, lancer des appels à projets et faire émerger des projets de R&D innovants. La construction de ce cluster est enrichie par des événements transfrontaliers organisés dans le cadre de BRIDGE : Passerelles R&D, rendez vous BtoB, forum, expositions, symposium, échanges de professeurs et d'étudiants... Parmi les partenaires français du projet, on retrouve l'ESITC Caen, Normandie Incubation, Orne Développement et l'ESITPA école d'ingénieurs en Agriculture.

Perspectives 2013 :

Les objectifs 2013 vont être de concrétiser cette mise en synergie par l'émergence de projets R&D et la création d'entreprises innovantes œuvrant dans le domaine des éco-matériaux. Le projet européen prendra fin le 31 décembre 2014.

Accompagner tous CEUX QUI S'ENGAGENT

AGENDA 21 RÉGIONAL
ACTION
N°53

ok

SOUTIEN DANS LE DOMAINE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE & SOLIDAIRE (ESS) APPORTÉ À DES DÉMARCHES EXPÉRIMENTALES.

Pilote : DIRET (Direction de l'Innovation, de la Recherche, de l'Économie et du Tourisme) – Florence Leblanc - La Rosa.

Objectifs généraux :

- > Développer au niveau régional l'économie sociale et solidaire à travers des projets innovants,
- > Permettre l'expérimentation de ces nouveaux projets en laissant le droit à l'échec,
- > Assurer un système de capitalisation des données postérieures pour établir une stratégie adéquate,
- > Créer du lien social en Basse-Normandie, favorisant l'ancrage des populations sur le territoire.

Description :

Pour mettre en place cette stratégie, la Région a misé en 2013 sur 3 moyens d'actions :

- > Elle cofinance l'animation du programme Zest' dont l'objectif est d'organiser et pérenniser la mise en lien des personnes en insertion professionnelle et les secteurs du tourisme, de l'hébergement et de la restauration. Il est mené par l'association Coorace Basse-Normandie, composée principalement d'associations intermédiaires. La professionnalisation et la qualification sont au cœur de cette méthode qui a une approche économique avant tout.
- > Elle finance également le projet « Expansion 2+1 », structure nouvelle qui va mettre en lien notamment l'université, les entreprises et associations de cadres en recherche d'emploi, afin de créer des binômes cadre/étudiant pour réaliser des missions en entreprise, en réponse aux besoins d'ingénierie découlant des projets des entreprises.
- > La Région finance enfin l'accompagnement en amont du projet « Culture dans les fermes » qui vise à créer, par les artistes parties prenantes et les exploitants agricoles souhaitant accueillir des manifestations culturelles, une saison culturelle en milieu rural.

Chiffres clefs :

- > 7 500 € d'aide, soit 38% des coûts d'animation (seule ressource extérieure - sur 20 mois) pour le programme Zest',
- > 20 000 €, soit 7% du budget prévisionnel sur les 15 premiers mois (autre ressource externe : 30K€ de prêt) pour le projet « Expansion 2+1 »,
- > 9 000 €, soit 65% des coûts d'ingénierie (seule ressource extérieure - sur 12 mois) pour le projet « Culture dans les fermes ».

Perspective 2013 :

Une duplication de ces projets est envisagée mais toujours dans un souci de continuité. De plus, la Région va devoir s'adapter au futur projet de loi du gouvernement concernant l'ESS.





AXE 4

Faire de la Région une collectivité performante et ÉCO-RESPONSABLE

Ce quatrième axe constitue le volet « interne » de l'Agenda 21 régional. Il traduit la manière dont la Région prend en compte les enjeux du développement durable dans son propre fonctionnement. L'objectif est à la fois de s'appliquer à elle-même ce qu'elle préconise, et de disposer d'une expérience concrète des actions d'éco-responsabilité, permettant ensuite d'échanger avec ses partenaires pour identifier ensemble des solutions.

La mise en œuvre des actions s'est poursuivie en 2012-2013, notamment sur les projets de dématérialisation :

> La Dématérialisation des Rapports et Délibérations est maintenant une réalité au sein de la Région (l'ensemble est géré sur les 60 tablettes tactiles distribuées aux élus, cabinet...). L'Assemblée plénière des 26 et 27 septembre 2013 a été la première entièrement dématérialisée. Dans la globalité, et bien qu'il n'y ait d'indicateur fin pour le suivre, on peut estimer que cette action pourra permettre une réduction du nombre des copies de l'ordre du million de pages par an (détails dans le zoom, page 44).

> D'autre part, le nombre de télé-procédures des demandes dématérialisées de subventions (DESS, DARM) versées dans PROGOS continue d'augmenter. De même, la pratique des visioconférences poursuit son développement et se confirme comme outil de travail collaboratif distant.

Les tableaux suivants rappellent, pour chacune des 3 orientations de cet axe, les actions inscrites à l'Agenda 21 régional et leurs états d'avancement respectifs.

Faire de la Région une collectivité performante et ÉCO-RESPONSABLE

Parier sur l'évolution des comportements

69	Sensibiliser les agents du siège aux éco-gestes quotidiens	≈>
70	Assurer la diversité du personnel au sein des services régionaux	ok
71	Former les agents tout au long de la vie	≈>
72	Former les agents au Développement Durable dans toutes les formations	≈>
73	Mettre en place le plan de déplacement de l'administration	ok
74	Créer un fonds de compensation carbone à l'échelle de l'institution	∅
75	Démarche de projet d'administration générale	≈>
76	Mettre en œuvre une démarche qualité au sein du service des aides aux entreprises	ok
77.1	Systematiser les démarches de dématérialisation (DSI)	≈>
77.2	Systematiser les démarches de dématérialisation (DAJ)	≈>
77.3	Systematiser les démarches de dématérialisation (DEFPA)	ok
77.4	Systematiser les démarches de dématérialisation (DRH)	ok
77.5	Systematiser les démarches de dématérialisation (Finances)	≈>
77.6	Systematiser les démarches de dématérialisation (DEES)	ok
77.7	Systematiser les démarches de dématérialisation (DIGPC)	≈>
78	Développement des bons usages en matière d'impressions et de copies de documents et d'utilisation du matériel informatique	≈>
79	Optimisation du service reprographie	ok

Niveaux d'avancement des actions :

∅ : action non engagée

≈> : action engagée

ok : action aboutie ou installée dans la durée

Faire de la Région une collectivité performante et ÉCO-RESPONSABLE

Systematiser la prise en compte de critères sociaux et environnementaux dans la commande publique

80	Déploiement de la démarche d'achats publics durables de la Région	ok
81	Cluses sociales et marchés publics : marchés tests de la Région et préfiguration d'une coordination régionale	≈>
82.1	Prise en compte du développement durable dans les achats de fournitures pour l'administration régionale	ok
82.2	Prise en compte du développement durable dans les marchés des relations publiques	≈>

Réduire les impacts et les consommations liés à l'activité et au patrimoine bâti de la Région

83	Prise en compte de la démarche HQE® dans l'ensemble des travaux sur le patrimoine bâti régional	≈>
84	Élaboration d'une charte « chantiers et développement durable »	ok
85	Prise en compte de l'environnement dans le cadre des travaux et de la maintenance des bâtiments du siège de la Région	ok
86	Prise en compte de l'environnement dans la gestion des espaces verts du siège de la Région	ok
87	Recyclage et valorisation des déchets liés à l'activité du siège de la Région	≈>
88	Gestion du parc de véhicules professionnels de la Région	ok
107	Installation d'équipements photovoltaïques raccordés au réseau sur le patrimoine bâti des lycées	≈>

Niveaux d'avancement des actions :

∅ : action non engagée

≈> : action engagée

ok : action aboutie ou installée dans la durée

Faire de la Région une collectivité performante et ÉCO-RESPONSABLE

AGENDA 21 RÉGIONAL
ACTION
N°77-2



DÉMARCHE DE DÉMATÉRIALISATION DES RAPPORTS DE CP/AP

**Pilote de l'action : DAJ (Directions des Affaires Juridiques) - Corinne Payeur
en collaboration avec la DSI (Direction des Systèmes d'Information)**

Objectifs généraux :

- > Minimiser l'impact du processus de la gestion interne des rapports sur l'environnement et les finances à travers la réduction de la consommation de papier,
- > Améliorer la lisibilité et la traçabilité de l'état d'avancement des dossiers et sécuriser le processus,
- > Homogénéiser l'ensemble des rédactions des différents services en s'appropriant une procédure commune,
- > Gagner en efficacité en simplifiant et allégeant le travail administratif de préparation.

Description :

Après un gros travail d'élaboration, l'année 2013 a été marquée par la dématérialisation du traitement des rapports des Commissions Permanentes et Assemblées Plénières de la Région à l'aide du logiciel R'Délib de la société Digitech. Ainsi, lors de la CP du 17 mai 2013, l'ensemble des rapports et délibérations ont été saisis, par les Directions, avec R'Délib (avec un envoi papier aux élus), quant à la CP du 28 juin, elle a été entièrement dématérialisée (les rapports ont été téléchargés et consultés par les élus sur des tablettes Ipad).

La Région s'était préalablement équipée d'un outil de dématérialisation des convocations (CDC Fast) et d'un logiciel de télétransmission des actes au contrôle de légalité (OK ACTES). L'acquisition de R'Délib est une grande avancée dans la démarche de dématérialisation du circuit décisionnel de la Région.

Chiffres-clefs :

Il est trop tôt pour déterminer pertinemment l'impact réel de cette dématérialisation sur les économies de papier : les élus disposent tous dorénavant d'une tablette Ipad (47 tablettes ont été distribuées).

Environ 200 agents ont été formés à l'utilisation du logiciel R'Délib en mars 2013.

Perspectives > 2013 :

Dans la même optique, l'AP des 26 et 27 septembre devra être entièrement dématérialisée. L'objectif est d'obtenir une consommation de papier quasi nulle, ainsi qu'introduire la signature électronique ainsi que le parapheur électronique pour dématérialiser à 100% le circuit décisionnel.



Faire de la Région une collectivité performante et ÉCO-RESPONSABLE

AGENDA 21 RÉGIONAL
ACTION
N°80

ok

TRANSVERSALITÉ DE LA DÉMARCHE D'ACHATS PUBLICS DURABLES DE LA RÉGION BASSE-NORMANDIE

Pilote : Direction Générale des Services, Direction des Affaires Juridiques, Direction des Finances et du Contrôle de Gestion

Objectifs généraux :

- > Augmenter la prise en compte du développement durable dans les marchés passés par la Région,
- > Renforcer la transversalité pour limiter les freins liés à la sectorisation des commandes publiques.

Description

Depuis 2012, la Région a mis en place un groupe de travail transversal piloté par un Directeur général adjoint et dont l'intérêt repose sur l'association des différentes directions concernées et de plusieurs élus : la Vice-présidente en charge de l'administration générale, et des finances, le Vice-président en charge du développement durable, et un membre de la Commission d'Appel d'Offres.

Réunis tous les 3 mois en moyenne, ce groupe permet un dialogue élus-services sur l'ensemble des domaines d'achats. Ceux-ci sont successivement analysés, au regard des besoins de la collectivité et de ses marchés en cours, afin d'identifier les possibilités de renforcer l'intégration de clauses et critères de sélection liés au développement durable, en amont de la préparation de nouveaux appels d'offres. Ce travail collectif permet de rechercher des solutions innovantes et contribue à définir, de manière pragmatique, la stratégie de la Région en matière de commande publique durable.

Ce nouveau mode de fonctionnement est aujourd'hui entré dans un rythme de travail régulier et commence à porter ses fruits en matière de renforcement de la transversalité. Certaines préconisations issues de ce groupe se traduiront concrètement dans les cahiers des charges de plusieurs marchés en 2013, permettant d'envisager après la passation d'évaluer et d'améliorer les propositions dès 2014.

L'activité de ce groupe sera poursuivie et renforcée dans le cadre du nouveau plan d'actions de l'Agenda 21 approuvé en 2013.



Faire de la Région une collectivité performante et ÉCO-RESPONSABLE



INDICATEURS D'ÉCO-RESPONSABILITÉ

Le présent rapport a, parmi ses objectifs, de contribuer au suivi du fonctionnement interne de la collectivité et de ses impacts au regard des enjeux du développement durable. Composé d'indicateurs reflétant l'éco-responsabilité de la collectivité dans ses différents aspects, ce tableau de bord constitue **un outil de suivi partagé entre les différentes directions de la Région** et en particulier les directions dites « fonctionnelles ».

Le tableau ci-après présente, à partir de données issues des suivis d'actions de l'Agenda 21 et de tableaux de bord existants (par exemple, le bilan social de la collectivité), près **d'une soixantaine d'indicateurs relatifs à 18 thématiques**, regroupées selon les 5 finalités du développement durable.

Mis en place à l'occasion du rapport 2010-2011, ce tableau de bord a été actualisé et consolidé l'an dernier. Cependant, certains indicateurs sont encore en cours de définition et d'autres restent à définir pour améliorer les outils de suivi.

Les données disponibles au moment de l'élaboration du rapport concernent la période 2008-2012. Elles permettent de mettre en valeur différents aspects de l'éco-responsabilité de la collectivité.

Faire de la Région une collectivité performante et ÉCO-RESPONSABLE



INDICATEURS D'ÉCO-RESPONSABILITÉ

Quelques exemples :

- > La quantité annuelle d'engrais chimiques utilisés est désormais nulle, le service des espaces verts travaillant année après année à faire évoluer ses pratiques.
- > Le taux d'imprimantes permettant d'imprimer par défaut en recto-verso est passé de 50% à 80% permettant ainsi une diminution notable de la consommation de papier. Celle-ci devrait d'ailleurs continuer à diminuer grâce aux différentes actions de dématérialisation menées par les directions.
- > Nouvel indicateur pour 2012, le nombre de kilomètres évités grâce à l'organisation de visioconférences.
- > Des efforts toujours plus importants sur les déplacements engendrés par l'activité professionnelle des agents de la Région (déplacements professionnels et déplacements domicile/travail), grâce au télétravail, à la prise en charge de 50% des frais d'abonnement des transports en commun, à la mise à disposition de tickets de transports en commun, de vélos professionnels, etc.



Faire de la Région une collectivité performante et ÉCO-RESPONSABLE

TABLEAU DE BORD D'ÉCO-RESPONSABILITE

Finalité du développement durable	Thème	Indicateur	Personnel et/ou site concerné	2008	2009	2010	2011	2012
Epanouissement de tous les êtres humains	Formation	Part du budget consacré à la formation des agents (en % de la masse salariale)	ADL+ADS	1,06%	0,98%	1,01%	0,75%	0,88%
		Nombre de jours de formation par agent et par an	ADL+ADS	0,46	1,14	2,98	2,26	2,16
		Nombre d'agents participant dans l'année à une ou plusieurs formations	ADL+ADS		70%	62%	84%	64%
		Effectif de stagiaires (dont nombre rémunéré et nombre non rémunéré)	ADL+ADS	54 13 rémunérés 41 non rémunérés	48 11 rémunérés 37 non rémunérés	85 13 rémunérés 72 non rémunérés	87 19 rémunérés 68 non rémunérés	79 17 rémunérés 62 non rémunérés
		Nombre de sessions de formation généraliste au développement durable organisées pour les agents	ADL+ADS				1	0
		Intégration aux formations "métier" de modules ou des techniques liées au DD.	ADL+ADS					0
		Nombre de stagiaires en alternance (/objectif : 8 par an)	ADL+ADS	2	5	8	8	10
	Emploi	Part de l'effectif à temps partiel	ADL+ADS	12,5%	12,8%	14,8%	13,2%	14%
		Part des postes pourvus par la mobilité interne	ADL+ADS	15%	10%	32%	51%	41%
	Protection sociale	Nombre moyen de jours d'absence par an pour raison médicale divisé par le nombre total d'agents	ADL+ADS	20,3	20,6	23,1	25,9	19,32
		Taux de gravité* des accidents du travail	ADL+ADS	1,4	1,5	1,6	1,0	1,69
		Taux de fréquence** des accidents du travail	ADL+ADS	41,3	42,2	39,8	41,0	44,5
	Conditions de travail	Nombre d'agents en télétravail	ADL+ADS	0	1	1	17	17
		Part des horaires de travail des prestataires de ménage inclus dans les horaires de travail en journée (%)	ADS				75,24%	Inchangé (même marché)
	Sécurité	Nombre d'agents Sauveteurs Secouristes du Travail (SST) par agent	ADL+ADS			0,09 SST/agent	0,07 SST/agent	0,03 SST/agent

*Nombre de jours d'arrêt de travail pour 1 000 heures travaillées.

**Nombre d'arrêt de travail par million d'heures travaillées

Faire de la Région une collectivité performante et ÉCO-RESPONSABLE

TABLEAU DE BORD D'ÉCO-RESPONSABILITÉ

Finalité du développement durable	Thème	Indicateur	Personnel et/ou site concerné	2008	2009	2010	2011	2012		
Epanouissement de tous les êtres humains	Lutte contre les discriminations	Pourcentage de postes occupés par des personnes souffrant de handicap	ADL+ADS	3,9%	4,8%	6,67%	7,1%	10,28%		
		Nombre et âge moyen des départs en retraite	ADL+ADS	27 57,88 ans	27 57,57 ans	24 59,35 ans	48 57,87 ans	38 59,94 ans		
	Qualité du Service Public	Nombre d'appels perdus = Part des appels externes perdus	ADS			15,10%***	12,80%	14,64 %		
	Mixité	Taux de féminisation par catégorie	ADL+ADS		56,1 % CAT.A 71,3 % CAT.B 60,6 % CAT. C	58,9 % CAT.A 72,7 % CAT.B 60,3 % CAT.C	62,1% CAT.A 72,8% CAT.B 60,4% CAT.C	62,88% CAT.A 70,87% CAT.B 60,32% CAT.C		
				Taux d'encadrement féminin	ADL+ADS			29%	31%	31%
				Taux d'encadrement féminin par catégories d'emploi	ADL+ADS			Directeur : 48,5% Chef de service : 44,2% Responsable ouvrier : 24,3% Responsable de cuisine : 11,7%	Directeur : 46,8% Chef de service : 54,5% Responsable ouvrier : 26,5% Responsable de cuisine : 10,9%	Directeur : 46,87% Chef de service : 54,54% Responsable ouvrier : 23,07% Responsable de cuisine : 12%
	Dialogue Social	Nombre de réunions du Comité Technique Paritaire	ADL+ADS	6	5	4	5	5		
		Nombre de réunions du Comité Hygiène et Sécurité	ADL+ADS	1	2	1	1	5		
			Nombre de réunions des Commissions Administratives Paritaires	ADL+ADS	4	8	7	10	8	

| *** Valeur établie sur 6 mois seulement

Faire de la Région une collectivité performante et ÉCO-RESPONSABLE

TABLEAU DE BORD D'ÉCO-RESPONSABILITÉ

Finalité du développement durable	Thème	Indicateur	Personnel et/ou site concerné	2008	2009	2010	2011	2012
Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Gestion de l'eau	Consommations annuelle moyenne d'eau des lycées (m³)	ADL	390 366	398 641	348 583	354 521	341 781
		Consommations annuelle moyenne d'eau au siège (m³)	ADS	6 298	6 370	5 688	8224****	7 163
		Consommations annuelle moyenne d'eau au siège (l/agent/jour)	ADS	37,8	36,6	32,7	43,7****	39,5
	Espaces verts	Quantité annuelle d'engrais chimiques utilisés (kg/an)	ADS			50 kg	25 kg	0 kg
		Quantité annuelle de produits phytosanitaires chimiques utilisés (kg/an)	ADS			52,17 litres	45,84 litres	
Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Restauration scolaire de produits de qualité, locaux	Approvisionnement en produits issus de l'agriculture biologique	ADL	Indicateurs en cours de définition dans le cadre du PRARD				
		Approvisionnement en produits issus de filières courtes et locales	ADL					
	Gestion des fournitures et déchets	Nombre d'agents formés aux questions de politique d'achats responsables	ADS			11 agents 1 formation commande publique incluant volet DD	49 agents 1 rencontre 1 formation commande publique incluant volet DD	aucun en 2012
		Part des marchés de fournitures intégrant des clauses de développement durable (environnementale ou sociale) [%]	ADS	88	70	73	73	73
		Consommation de papier (kg/agent/an)	ADS	53,6	78,8	77,5	76,5	50,3
		Taux d'imprimante permettant le recto/verso	ADS		26%	32%	50%	80%
		Tonnes de papiers collectées pour le recyclage	ADS				11,4	13,22
		Coût d'élimination des déchets papiers en euros	ADS				403,29	381,76
		Coût d'élimination de la quantité totale des déchets en euros	ADS				1 514,59	2 372,14
	Gestion financière	Capacité dynamique de désendettement (en mois)	ADS+ADL	1,42	1,9	1,8	2,2	2,39

**** Valeurs élevées en 2011 du fait du changement de l'eau des bassins de l'Abbaye-aux-Dames (opération exceptionnelle)

Faire de la Région une collectivité performante et ÉCO-RESPONSABLE

TABLEAU DE BORD D'ÉCO-RESPONSABILITÉ

Finalité du développement durable	Thème	Indicateur	Personnel et/ou site concerné	2008	2009	2010	2011	2012	
Lutte contre les changements climatiques et protection de l'atmosphère	Déplacements	Nombre de km évités par l'organisation de visioconférences	ADS					58 000 km	
		Nombre de réservations des vélos pour les déplacements professionnels et personnels	ADS			393	431	520	
		Nombre de tickets de transport en commun distribués pour les déplacements professionnels	ADS				300	400	
		Nombre d'agents disposant d'un abonnement aux transports en commun	ADL+ADS	31	41	54	54	64	
		Emissions moyennes des véhicules de service mutualisés (g de CO ₂ /km)	ADS	135	138	134	131,04	126,3	
	Communication responsable	Prise en compte des enjeux d'écoconception dans la réalisation des stands d'expositions de la Région	ADS						
		Nombre de café-débat ou "12/14" organisés sur un thème lié au développement durable	ADS	0	1	3	1	2	
	Production d'électricité renouvelable	Panneaux photovoltaïques installés dans les lycées (m ²)	ADL	0	0	525	1 604	1 604	
		Production annuelle des panneaux solaires installés (kWh/an)	ADL	0	0	68 200	116 792	116 792	
	Consommation d'énergie	Chauffage dans les lycées : Consommation en MWh	ADL	109 058	113 357	125 634	93 226	106 131	
		Chauffage dans les lycées : Indice de performance (Wh/m ² /DJU*****)	ADL	41	41	40	41	39	
		Electricité dans les lycées : Ratio kWh/m ²	ADL	25	25	25	25	25	
		Nombre de bâtiments construits et/ou rénovés en respectant les critères HQE	ADL				2	2	
		Nombre de sites ayant fait l'objet d'un diagnostic thermique des bâtiments	ADL + ADS	77	77	77	77	77	
		Consommation d'électricité au siège en kWh/agent/an	ADS	3 123	3 605	2 841	2 386	2 590	
		Consommation de chauffage au siège en kWh/agent/an*****	ADS	4 004	4 758	4 692	3 902	3 852	
		Chauffage au siège : Indice de performance (Wh/m ² /DJU)	ADS	45,9	49,5	43,0	52,2	43,7	
		Consommation annuelle de carburant au siège (l/agent/an)	ADS		87,3	113,6	113,4	156,1	

****DJU : degrés jour unifiés - Somme des écarts journaliers entre la température observée et 18 degrés pendant la période de chauffage

*****Taux de conversion moyen : 1m³ de gaz = 11,2 kWh



Eduquer l'ensemble des bas-normands aux enjeux du développement durable

© GRAINE DE BASSE-NORMANDIE

AXE 5

Informier, former, ÊTRE À L'ÉCOUTE

Le cadre de référence national pour les Agendas 21 a mis en valeur 5 éléments déterminants pour la réussite d'une telle démarche : *organisation du pilotage, participation, transversalité des approches, évaluation partagée, stratégie d'amélioration continue.*

Ces éléments de méthode, pris en compte pour l'élaboration de l'Agenda 21, continuent d'être appliqués dans le cadre de sa mise en œuvre, au travers de ce cinquième axe de l'Agenda 21 régional. Celui-ci traduit la manière dont la Région souhaite s'y prendre pour favoriser le développement durable de son territoire :

- > éduquer l'ensemble des Bas-Normands aux enjeux, notamment grâce aux projets d'éducation au développement durable portés par des associations de tous les secteurs (environnement, éducation populaire, sport, culture, solidarité...) et par des collectivités,
- > développer les échanges d'expériences entre les différents acteurs du territoire engagés en faveur du développement durable, en particulier au travers des Assises régionales du développement durable,
- > évaluer l'action de la Région dans un objectif d'amélioration continue,
- > faire participer les Bas-Normands à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques régionales : sur ce point, le bilan effectué à partir de fin 2012 dans le cadre de la démarche de révision de l'Agenda 21 a montré que la Région est en capacité de s'améliorer. La participation est donc un objectif spécifique du deuxième plan d'actions de l'Agenda 21 régional « Déployer progressivement la participation dans les pratiques et les politiques de la Région » et comprend les 3 actions suivantes :

- > Expérimenter des démarches de participation sur quelques politiques régionales pilotes
- > Renforcer les compétences pour mieux utiliser la participation lors de la définition des politiques régionales
- > Mettre en place une participation en continu des partenaires pour suivre, évaluer et améliorer l'Agenda 21

Les tableaux suivants rappellent, pour chacune des 4 orientations de cet axe, les actions inscrites à l'Agenda 21 régional et leurs états d'avancement respectifs.

Informer, former, ÊTRE À L'ÉCOUTE

Développer l'éducation au développement durable de tous, en confortant l'action des associations

89	Actions de sensibilisation sur le développement durable, pour tous, tout au long de l'année	≈>
90	Appel à projets « Associons-nous pour le développement durable ! »	ok
91	Soutien des têtes de réseau associatif régionales d'éducation au développement durable	ok

Construire ensemble les grandes politiques régionales et en rendre compte

92	Voix Publiques	ok
93	Élaboration de la stratégie Mer et Littoral de la Région	≈>
94	Élaboration du « Projet de service éducatif régional »	≈>
95	Intégration du développement durable comme axe stratégique de la politique européenne et internationale de la Région	ok
96	Prise en compte du développement durable dans le cadre du Schéma régional de développement touristique	ok
97	Mise en place du comité régional des partenaires du transport public	≈>
98	Animation du Pôle Géomatique Normand pour une meilleure gouvernance de l'information géographique à l'échelle régionale	≈>

Niveaux d'avancement des actions :

∅ : action non engagée

≈> : action engagée

ok : action aboutie ou installée dans la durée

Informer, former, ÊTRE À L'ÉCOUTE

Favoriser les échanges et la mutualisation d'expériences sur le développement durable

99	Favoriser les échanges d'expériences et de références entre tous les acteurs du territoire intéressés à s'engager en faveur du développement durable	≈>
100	Construire une Charte des collectivités bas-normandes engagées dans un Agenda 21 local	≈>

Inventer ensemble les dispositifs pour évaluer et faire vivre l'Agenda 21 régional

101	Évaluer l'avancement de la démarche d'Agenda 21	≈>
102	Identifier les dépenses en matière de développement durable	∅
103	Mettre à disposition des autres directions et des élus les références environnementales pour conduire leurs chantiers	∅
104	Cercles de partenaires, « capteurs » du développement durable du territoire	≈>
105	Assises Régionales du Développement Durable	ok

Niveaux d'avancement des actions :

∅ : action non engagée

≈> : action engagée

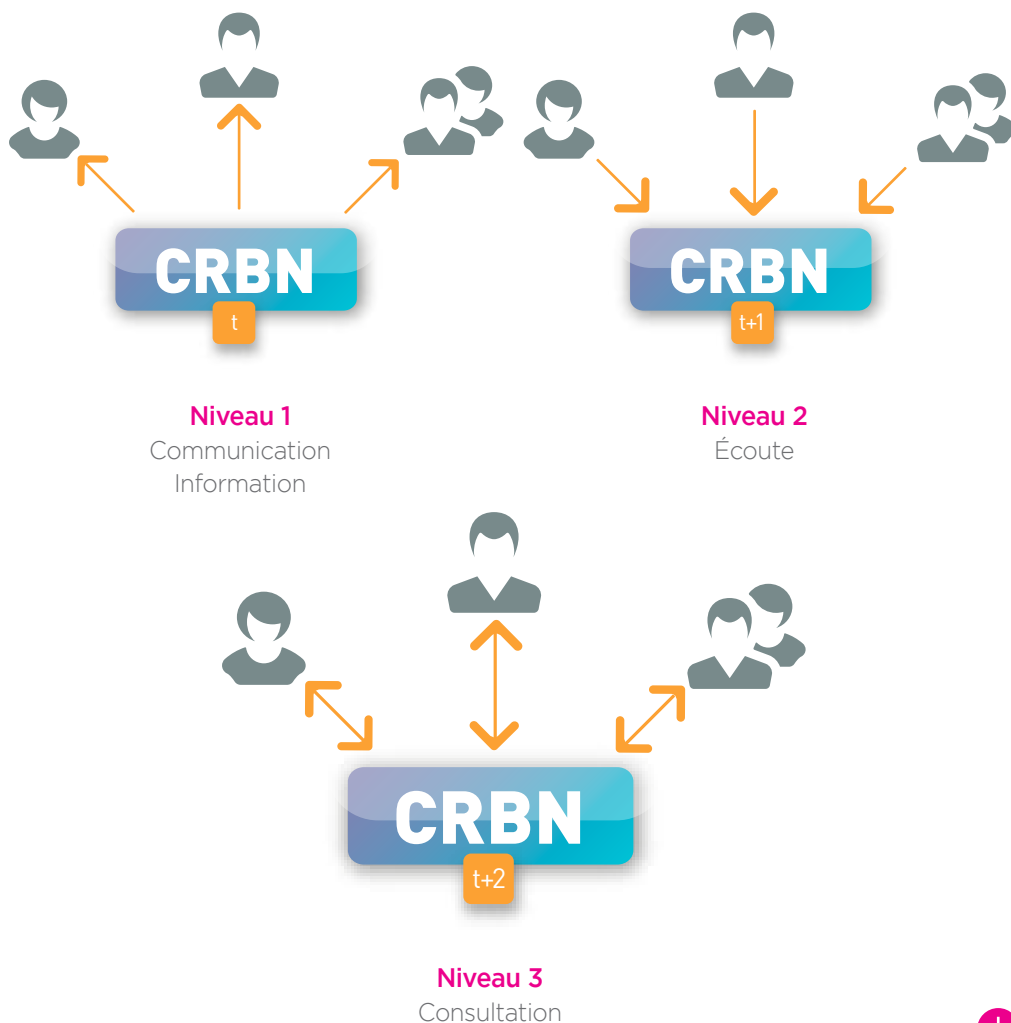
ok : action aboutie ou installée dans la durée

Informer, former, ÊTRE A L'ÉCOUTE

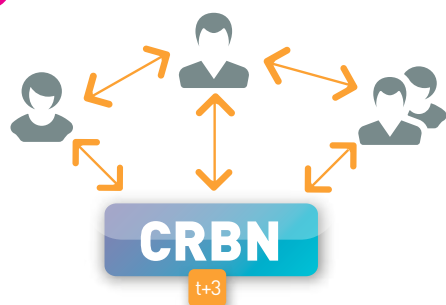
APERÇU DES DIFFÉRENTES ÉCHELLES DE LA PARTICIPATION

L'information/communication : c'est le premier stade de la participation. L'information est unidirectionnelle : il s'agit de fournir des informations aux citoyens, spontanément ou suite à leurs demandes. Il est nécessaire que l'information circule pendant tout le processus de décision et que des opérations de sensibilisation soient menées. Il s'agit d'informer les citoyens afin de leur fournir des outils de compréhension des problèmes, des alternatives, des opportunités et des solutions. Les différents canaux d'information sont, par exemple, les forums publics, les affiches, les émissions radios, les articles de presse, site internet, bulletin communal, interviews, expositions, journal, boîte à suggestions,...

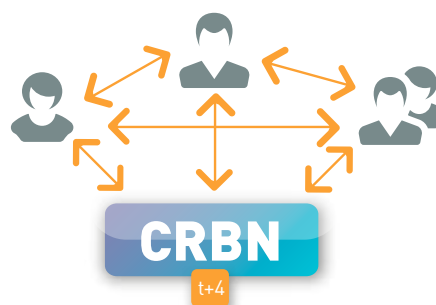
L'écoute : inversement, il s'agit ici de mettre en œuvre des modalités permettant d'être en mesure d'entendre les informations, sollicitations et préoccupations des citoyens, afin de prendre en compte leur parole et leurs demandes dans l'élaboration d'une politique publique.



Informer, former, ÊTRE A L'ÉCOUTE



Niveau 4
Engagement



Niveau 5
Co-construction

La consultation : la consultation correspond à un stade plus avancé de la participation. Le flux est alors bidirectionnel : « les autorités publiques définissent les thèmes et les modalités du processus et en informent les citoyens, puis ceux-ci transmettent leur avis et opinion en retour aux autorités publiques ».²

On recueille l'avis des citoyens sur une question bien délimitée sans forcément les associer à la prise de décision. Généralement, l'outil privilégié est l'enquête publique. Les résultats sont purement consultatifs, et les pouvoirs publics sont libres d'utiliser ou non les résultats.

L'information et la consultation donnent peu de pouvoir aux citoyens et leur permet peu d'influencer le processus de décision. Le pouvoir reste aux mains des décideurs, et l'avis des citoyens n'est pas forcément pris en considération. Néanmoins, l'information reste la première étape de tout processus participatif.

La concertation / conciliation ou engagement : à ce stade, « il y a plusieurs allers-retours d'informations entre les citoyens et les décideurs, avec des évolutions et des adaptations progressives de chaque côté, même si la responsabilité de la décision finale reste du ressort des autorités publiques ». La coopération est poussée ; un dialogue est instauré mais la décision et l'initiative restent aux mains des élus. C'est par exemple, le cas des conseils de quartier, des commissions locales ou des ateliers d'urbanisme. Il s'agit de travailler avec les citoyens pour s'assurer que leurs aspirations soient prises en considération.

Le processus consiste à inviter une petite partie des gens à participer au processus de décision. Une difficulté peut venir du fait que les gens disposant d'un certain capital socio-culturel, de réseaux sociaux et de disponibilité savent le plus se faire entendre.

La co-construction - coproduction / le partenariat : la coproduction intervient à toutes les étapes du processus de décision, et les décideurs profitent de l'expertise d'usage des habitants. Les habitants sont alors amenés à participer concrètement aux actions. Dans une logique de partenariat, les habitants sont des partenaires de la décision à chaque étape du processus, ils sont appelés à formuler des décisions. Il y a une véritable redistribution du pouvoir pendant le processus de décision et les citoyens ont aussi leur mot à dire sur les bases de la participation.

² Catherine Blin, de l'Institut Eco-Conseil et de l'Université Libre de Belgique
Site de Particip'Up d'Espace Environnement (asbl) http://www.particip-up.org/3modes_particip.html

Informer, former, ÊTRE A L'ÉCOUTE

AGENDA 21 RÉGIONAL
ACTION
N°90

ok

L'APPEL À PROJETS « ASSOCIATIONS-NOUS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE »

**Pilote : Direction de l'Aménagement et du Développement Durables
Nadine Tournaille**

Objectifs généraux :

- Faire de la Région, qui n'avait jusqu'en 2006 aucune politique d'éducation au développement durable, un partenaire reconnu dans ce domaine,
- En vue d'améliorer la compréhension générale du développement durable et d'inciter des changements de comportement, soutenir les projets locaux pour informer, sensibiliser et éduquer la population bas-normande pour leur permettre d'acquérir les connaissances nécessaires pour le développement durable du territoire et participer ainsi à l'Agenda 21,
- Renforcer le tissu associatif fragilisé à travers le soutien au développement d'initiatives innovantes et transversales,
- Favoriser le maillage de l'espace régional pour compenser les déséquilibres territoriaux en matière d'EDD.

Description :

Depuis 2006, la Région a lancé cet appel à projet pour familiariser un public large et diversifié aux thématiques relevant du développement durable. Dans les faits, 20 projets prenant en compte deux des cinq finalités du développement durable sont sélectionnés et financés chaque année sur une quarantaine de candidatures.

Ils portent sur :

- L'organisation d'actions de sensibilisation et/ou d'animations destinées au public,
- L'élaboration d'outils ou de supports pédagogiques de sensibilisation et d'information,
- La conception de programmes d'actions en prenant en compte le développement durable et l'éco-citoyenneté comme support.

Chiffres-clés :

« Associations-nous pour le Développement Durable » est devenu aujourd'hui un des axes forts de la politique régionale d'EDD. Depuis sa création, 700 000 euros ont été versés à 150 projets (5000 euros max par projet). De plus 50% des structures bénéficiaires sont nouvelles chaque année.



Conclusions et perspectives

UN DEUXIÈME PLAN D' ACTIONS POUR L'AGENDA 21 RÉGIONAL

Comme annoncé dans son précédent rapport de développement durable, la Région Basse-Normandie a conduit à partir du second semestre 2012 une démarche de révision approfondie de son Agenda 21, mobilisant l'ensemble de ses élus, ses services et ses partenaires, qui a permis d'aboutir à **l'approbation d'un deuxième plan d'actions le 26 septembre 2013.**

Au vu du bilan, il est apparu comme nécessaire de faire évoluer le positionnement de l'Agenda 21 régional : passer d'un rôle d'acculturation de tous, en interne et en externe, à un rôle de levier d'amélioration de l'action de la collectivité au regard du développement durable.

Ainsi, le principe retenu pour le nouveau plan d'actions est de concentrer l'effort, pour la période 2013-2020, sur un nombre limité d'actions d'amélioration, concernant des champs prioritaires présentant une vraie marge de progression possible.

Le nouveau plan d'actions se structure autour de deux blocs, à l'intérieur desquels des priorités ont été choisies. Le premier concerne l'amélioration des principes et méthodes d'intervention de la collectivité. Le second bloc concerne l'amélioration des politiques régionales sur deux thèmes prioritaires pour les prochaines années : la transition vers un nouveau modèle de développement économique et la transition énergétique.

Le principe d'une évaluation intermédiaire à 3 ans a été posé qui permettra, au vu des progrès réalisés sur les premières priorités et du contexte, d'ajouter une ou plusieurs autres thématiques prioritaires à cette occasion.

AU TOTAL, LE PLAN COMPORTE 35 ACTIONS NOUVELLES RÉPONDANT AUX 13 OBJECTIFS SUIVANTS :

BLOC 1 - Amélioration des principes et méthodes d'intervention de la Région : TRANSVERSALITÉ ET COLLABORATION

- 1.1 Déployer progressivement la participation dans les pratiques et les politiques de la Région
- 1.2 Accompagner et mettre en synergie les acteurs dans leurs démarches de développement durable
- 1.3 Faire évoluer la gouvernance au service du renouvellement de l'action territoriale de la Région
- 1.4 Progresser dans la durabilité et la cohérence de l'institution régionale
- 1.5 Améliorer la prise en compte du développement durable dans les politiques régionales et la valoriser

Conclusions et perspectives

BLOC 2 - Amélioration de l'intervention sur les thématiques prioritaires pour les années à venir : TRANSITION ÉCONOMIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

- 2.1 Assurer la transition économique et sociale des filières majeures pour notre région
- 2.2 Favoriser la transition par l'innovation et soutenir l'émergence de nouvelles filières
- 2.3 Faire de la Basse-Normandie, la région des énergies marines renouvelables
- 2.4 Promouvoir fortement l'Économie Sociale et Solidaire
- 2.5 Accroître la production d'énergie renouvelable à partir de la biomasse
- 2.6 Conforter le positionnement de la Basse-Normandie en tant que Région pilote pour la rénovation thermique des bâtiments
- 2.7 Faciliter une mobilité durable pour tous les Bas-Normands
- 2.8 Engager les territoires et leurs habitants dans la transition énergétique

Le plan d'actions dans son ensemble est téléchargeable sur le site de la Région Basse-Normandie.

UNE POLITIQUE RÉGIONALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ALLANT AU-DELÀ DU SEUL AGENDA 21

Le nouveau plan d'actions de l'Agenda 21, repositionné comme une démarche concrète d'amélioration sur des priorités ciblées, ne constitue en aucun cas, à lui seul, la politique de développement durable de la Région. En effet, la plupart des actions engagées dans le cadre du premier plan d'actions de l'Agenda 21 sont appelées à se poursuivre.

De plus, du fait même de l'acculturation de l'ensemble des directions, de nouvelles actions de développement durable se mettent en place (indépendamment de l'Agenda 21) et l'intégration des finalités et principes du développement durable progresse dans l'ensemble des politiques et dispositifs de la collectivité.

C'est la combinaison de l'ensemble de ces actions et des ambitions des deux plans d'actions successifs de l'Agenda 21 qui constitue la politique régionale de développement durable. C'est sur cette base que la Région sollicitera la reconnaissance nationale de sa démarche d'Agenda 21 et qu'elle établira ses rapports de développement durable des années à venir.



www.region-basse-normandie.fr

Abbaye aux Dames - Place Reine Mathilde
CS 50523 - 14035 CAEN Cedex 1
Tél. 02 31 06 98 98